

Aujourd'hui: généralement nuageux avec quelques averses.  
Minimum 15° Maximum 23°  
Demain: nuageux, une ou deux averses.  
DÉTAILS CAHIER SPORTS

LIVRES

# LES NERFS, LES NERFS...

Une étude «songée» sur Ding et Dong

Page C1

647 3 8 12 19 42 44 33

1 12 19 22 30 34 40

MONTRÉAL 350

# La Presse Dimanche

**GAREAU**  
**MAZDA**  
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

MONTRÉAL, DIMANCHE 26 JUILLET 1992

108<sup>e</sup> ANNÉE N° 270

52 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Temiscamingue: 55 cents  
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents  
A domicile par porteurs: 60 cents

Iles de La Madeleine: 1 00  
Québec (Région est): 65 cents  
Routes motorisées: 70 cents

50¢

Taxes en sus

## Bonjour!

La personnalité de la semaine



## Barcelone offre un émouvant spectacle

PHILIPPE CANTIN  
envoyé spécial  
La Presse À BARCELONE

Dans le grand stade de Montjuïc, hier, un émouvant rassemblement des peuples de la terre a été tenu pour saluer l'ouverture des Jeux d'été de la XXV<sup>e</sup> olympiade.

Durant cette soirée magnifique, plus de 10 000 athlètes de 172 pays ont défilé devant le roi Juan Carlos Ier d'Espagne. Jamais un événement social et sportif n'aura aussi puissamment illustré les changements dramatiques survenus dans le monde, pour le mieux et le pire, depuis 1989.

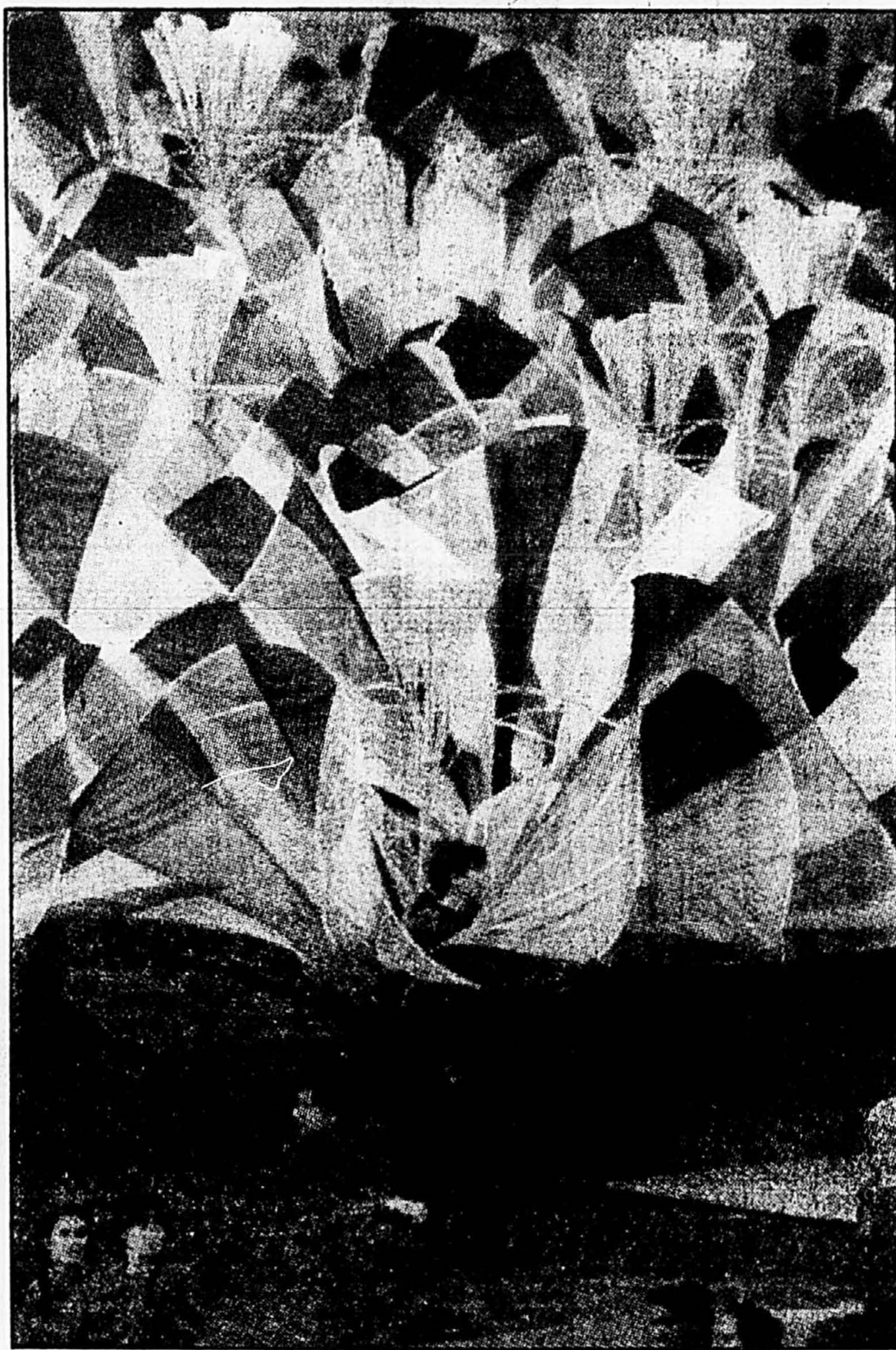
Le ton a été donné dès le départ par l'entrée dans l'enceinte de l'équipe de l'Afrique du Sud. En son sein, elle comptait des Noirs et des Blancs, et fut applaudie chaleureusement par Nelson Mandela, le leader de l'ANC, le Congrès national africain.

L'émotion a grimpé d'un cran quand les athlètes de la Bosnie-Herzégovine ont fait leur apparition. Les 65 000 personnes présentes dans le stade leur ont réservé une chaude ovation. Il y a huit ans à peine, la capitale Sarajevo, aujourd'hui ville assiégée, avait accueilli la famille olympique lors des Jeux d'hiver.

Et puis ce fut au tour des sportifs de la Communauté des États Indépendants, regroupant la majeure partie de l'ex-URSS, à parader. Pour la première fois, les drapeaux des 12 républiques la composant ont flotté dans un stade olympique. Plus tard, les équipes estoniennes, lituaniennes et lettonnes, les trois États baltes privés de liberté par une entente entre Staline et Hitler au début des années 1940, ont fièrement salué le souverain hispanique.

Américains et Irakiens, les ennemis de la Guerre du golfe étaient présents. Les Irakiens ont été sifflés par la foule. La Corée du Nord, l'Éthiopie et Cuba, des pays qui ont raté tant de rendez-vous olympiques pour des motifs idéologiques, étaient aussi de la partie.

VOIR JEUX EN A2



Les athlètes des différents pays défilent au fur et à mesure de leur entrée dans le stade hier soir à Barcelone au cours des cérémonies d'ouverture des Jeux de la XXVe Olympiade et passent devant cet ensemble de bannières.

PHOTO AP

## Bourassa tranche: pas de voyage au Yukon

ANDRÉ PÉPIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le gouvernement de Robert Bourassa a décidé hier de reporter toute initiative publique et officielle qui viserait à faire progresser le dossier constitutionnel. À Québec, on attend des gestes concrets de la part du gouvernement de Brian Mulroney et de ceux des autres provinces.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard, qui devait s'envoler ce soir pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest afin d'y discuter notamment du droit de veto que le Québec souhaite obtenir pour la création de nouvelles provinces, a annulé hier cette visite, prétextant des «problèmes de logistique, d'organisation».

M. Rémillard avait pourtant annoncé officiellement cette visite dans le Nord-Ouest canadien, dans un communiqué qu'il avait émis vendredi après-midi. Les médias ont largement diffusé cette nouvelle qui semblait annoncer une reprise des discussions, un déblocage significatif.

Officiellement, les bureaux du ministre Rémillard et celui du premier ministre ont fait savoir que la visite du ministre s'effectuera plus tard. «Le premier ministre Bourassa, lors de son récent séjour dans l'Ouest, a rencontré les premiers ministres Nellie Cournoyea, des Territoires du Nord-Ouest et Tony Penikett, du Yukon», a simplement indiqué hier soir la responsable de l'information auprès de M. Bourassa, Mme Sylvie Godin.

À Québec, on a par ailleurs fait savoir, hier soir, que la visite que devait effectuer M. Rémillard dans ces régions nordiques, sera remplacée par une rencontre qu'aura à Montréal, cette semaine, les hauts fonctionnaires québécois et ceux des deux territoires nordiques. Curieusement, il n'est pas prévu que M. Rémillard participe à ces discussions, pas plus que M. Stephen Kakfwi, le ministre responsable des Affaires autochtones des TNO. Les deux hommes devaient pourtant se rencontrer demain à Whitehorse, dans un tête-à-tête qu'on qualifiait de «rencontre de plein air».

L'annonce de la visite de M. Rémillard, faite vendredi, aurait été prématurée, selon les informations glanées par La Presse hier soir, auprès de différentes sources gouvernementales.

Le premier ministre et ses principaux conseillers auraient tout de suite de l'annuler en soupesant toutes

VOIR REMILLARD EN A2

## Sports



## Sommaire

Addition croisées.....	C10
Annonces classées	
Immobilier.....	BB, B9, C9, C10
marchandises.....	C10
emplois.....	C10
automobiles.....	C10 à C12
propositions d'affaires.....	A80
Arts et spectacles.....	C5 à C8
ciné-horaires.....	C7
télé-horaires.....	C6
Bandes dessinées.....	B10
Décès.....	C12
Êtes-vous observateur?...	B8
Feuilleton.....	C9
Horoscope.....	B9
Info. nationales.....	A8
Le monde.....	B1
Livres.....	Cahier C
Loteries.....	A4
Montréal en fête.....	A9
«Mot mystère».....	C10
Quoi faire.....	C4
Sciences.....	B5
Têtes d'affiche.....	B4

## Coup de foudre sur fond d'odeurs

BARCELONE

On ne peut pas être plus au cœur de Barcelone que je le suis maintenant, carrer Amargos, ruelle introuvable de la vieille ville, dans le brouillamini de boyaux et d'impasses qui vont tous se jeter sur le parvis de la Cathédrale, comme ruisseaux dans un delta... Mais c'est après qu'on se perd, pour retourner à la maison, était-ce cette ruelle ou celle-là? Les Barcelonais vous laissent vous dépatouiller avec votre carte. Ils sont gens de réserve. Même si Barcelone baigne dans une moiteur tropicale, ils sont gens du Nord. Le fameux «seny català» qu'on peut traduire selon son humeur par indifférence ou sérénité...

J'habite chez trois filles. Nuria une infirmière de mon âge qui, jadis, a travaillé deux ans à Québec (très zoli, mais trop froid). Alba, sa fille de onze ans qui lit sans arrêt,

même en mangeant, Las Aventuras de Tintin. Et Luna, la chienne qui bouffe le tapis.

Ce seront mes premiers Jeux hors de la bulle. Habituellement, dès l'aéroport, j'emprunte le couloir balisé qui conduit la presse dans cet univers stérilisé et informatisé dont on ne sort que pour retourner à l'aéroport, à la fin des Jeux. Ainsi Séoul, il n'y a pas de ville que je connaisse moins bien au monde que Séoul où j'ai pourtant passé un mois il y a quatre ans...

Cette fois j'ai pris le petit train qui, de Perpignan, se laisse glisser le long de l'horrible



PIERRE FOGLIA

Costa Brava, déversant des troupeaux d'Allemands et de Hollandais dans les usines à bronzer de la côte...

Et me voici chez Nurea, Alba et Luna. «Vous savez, moi, les Jeux...» m'a tout de suite gentiment averti Nurea.

— Moi non plus, l'ai-je rassuré.

Je vais bien finir quand même par y tomber dans les Jeux, mais pour l'instant je suis encore tout saoulé de Barcelone. Par les odeurs d'abord, celles qui montent de la rue jusqu'à ma chambre, celle du café, celle des calmars et de l'ail frit du petit resto en bas, mais aussi cette capiteuse odeur de pourri des villes chaudes au bord de la mer...

Un saxo joue du Miles quelque part, mais c'est encore là une odeur plus qu'un son, l'odeur du curaçao amer.

Les portes-fenêtres de ma chambre ouvrent sur un mini-balcon qui s'avance d'un

VOIR Comme la religion EN A2

## Saddam répond aujourd'hui

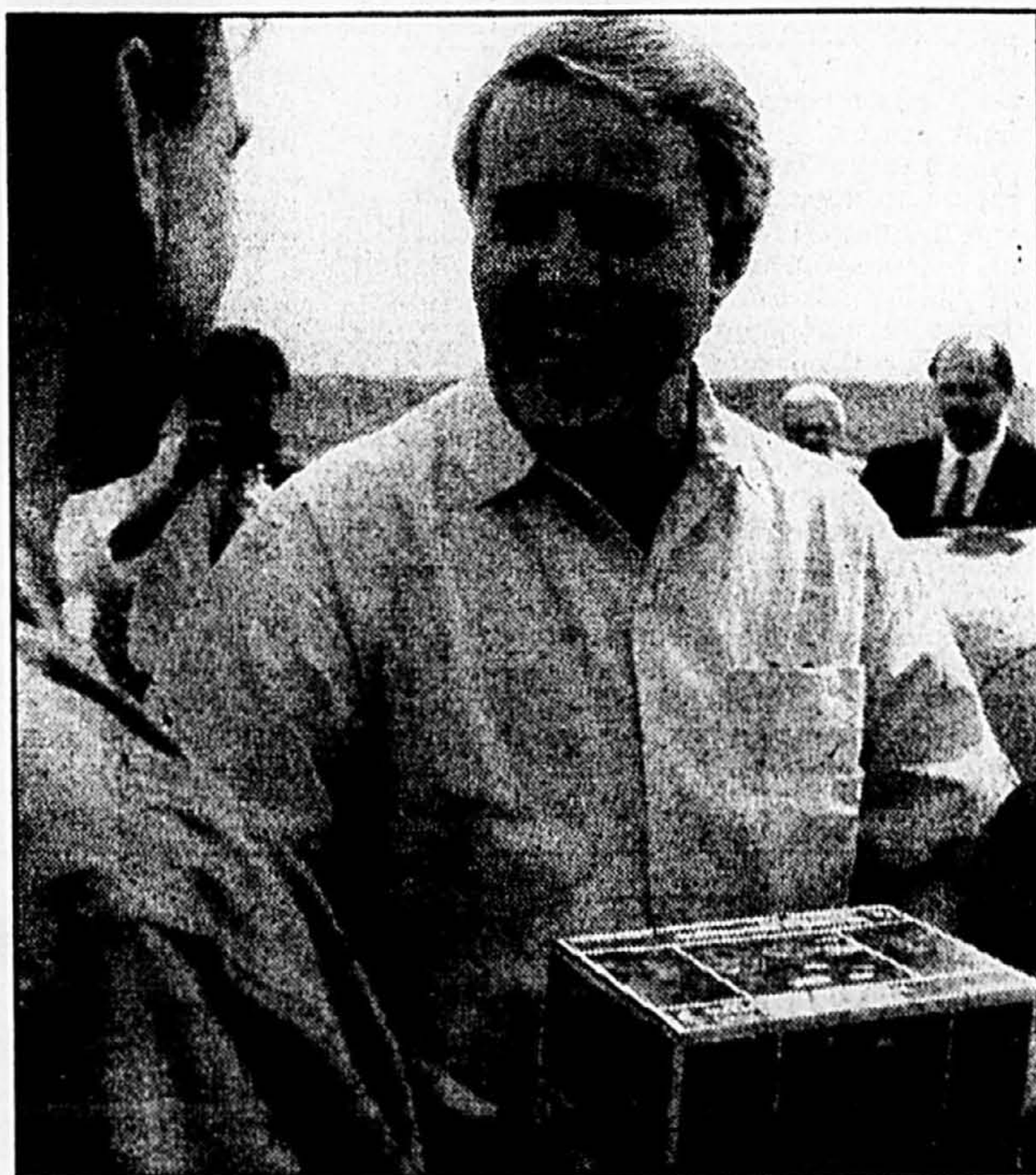
d'après AFP

L'Irak et l'ONU «ne sont arrivés à aucune solution» après une journée entière de discussions mais les Nations Unies attendent une «réponse finale» de Bagdad ce matin, a annoncé hier soir M. Rolf Ekeus, chef de la Commission spéciale de l'ONU chargée de superviser le désarmement de l'Irak.

M. Ekeus avait rencontré toute la journée l'ambassadeur irakien Abdul Amir Al-Anbari pour examiner les modalités proposées par l'ONU afin que l'Irak autorise enfin les experts de l'organisation à entrer dans le bâtiment du ministère irakien de l'Agriculture, à Bagdad, qu'ils soupçonnent d'abriter des documents sur les armements balistiques et chimiques dont disposerait toujours l'Irak.

Entre temps, la Maison Blanche a annoncé hier que le président George Bush, rentré précipitamment à Camp David vendredi soir, ne prévoyait pas de prendre ce week-end de décision face à l'Irak.

Autres informations en page B1



Souriant, le premier ministre Mulroney accepte deux caisses de bleuets des mains d'un Jeannois

PHOTO PC

## Mulroney «construit» des ponts au Lac-St-Jean

MARIE-CLAUDE LORTIE  
envoyée spéciale  
La Presse À SAINT-FÉLICIEN

Après avoir presque évité le sujet pendant la première journée de son séjour en terre nationaliste, le premier ministre Brian Mulroney est revenu en force et s'est lancé hier dans un vibrant discours en faveur de l'unité nationale, de l'entente Clark et contre la séparation, hier, au Lac-Saint-Jean.

Dans cette envolée pré-référendaire, il a sorti les armes classiques de toute bonne campagne électorale, en promettant aux agriculteurs du village de Normandin, où le gouvernement fédéral vient de permettre la mise sur pied d'une ferme expérimentale de huit millions de dollars, la construction prochaine d'un pont crucial pour la région. C'est cette annonce qui lui a valu l'ovation la plus chaleureuse et la plus spontanée jusqu'à présent.

Parce que c'est une foule sympathique mais plutôt polie qui l'a d'abord écouté hier matin pro-

noncer un premier discours sur les questions constitutionnelles, dans la ville de Mistassini, l'une des plus durement affligées économiquement dans la région. Un discours où le premier ministre a expliqué que l'entente Clark négociée le 7 juillet est «loin d'être parfaite» et n'est pas «coulée dans le béton», mais qu'elle exprime un désir «unanime de favoriser le retour du Québec à la famille constitutionnelle».

Mais il a surtout profité de l'occasion pour rappeler aux quelque 200 notables venus l'entendre que les régions éloignées comme la leur ont grandement besoin de stabilité politique, d'investissements étrangers et des marchés inter-provinciaux. Et il a rappelé, comme il se plaît à le faire à chaque fois qu'il parle de constitution au Québec, qu'il sera impossible de négocier une forme de souveraineté où le Québec profitera de certains liens économiques avec le reste du Canada, tel que le propose le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau.

VOIR VISITE EN A1

EN FIN DE COMPTE, J'RAI P'T'ÊTRE PAS!



**LOUIS B. ROBITAILLE**

collaboration spéciale



# Le cinéma français avalé par la télévision



On vendait 240 millions de billets de cinéma en Italie en 1980 — c'était encore l'époque des vieilles salles de quartier ou de village, avec actualités et publicité. L'Italie était de loin le pays le plus grand consommateur d'Europe, et le cinéma italien était le seul avec le français à avoir une stature nationale face au géant américain. Aujourd'hui on ne vend plus que 80 millions de billets en Italie. Les Italiens regardent la télévision. Et le cinéma italien a pratiquement disparu, à l'exception de quelques individualités.

Est-ce aujourd'hui le tour du cinéma français? L'ambiance était plutôt morose au dernier festival de Cannes. Certes, il y a encore toujours 150 films produits dans l'année, ce qui met le cinéma français immédiatement derrière son rival américain, et loin devant les autres européens. Quant aux budgets globaux investis dans le septième art, ils ont presque doublé en onze ans — avec cependant des coûts moyens de production qui triplèrent dans la même période.

Cette apparente bonne santé cache mal une maladie inexorable: il n'y a plus de spectateurs dans les salles. Ou en tout cas presque plus. Les Français étaient de gros consommateurs de films: 200 millions d'entrées en 1982 encore. Après surtout: la dégringolade n'affecte pas du tout les productions américaines, seulement les françaises.

Et la les chiffres sont désastreux. En 1982, les films français faisaient 110 millions de spectateurs, et les américains 62 millions. En 1991: 70 millions pour les films américains... et seulement 36 millions pour les films français. Un désastre qui épargne une quinzaine de productions dans l'année: les films de Bertrand Blier, de Jean-Jacques Annaud, «Cyrano de Bergerac» ou

l'inattendu «Tous les matins du monde». Ce qui fait, grosso modo, 135 longs métrages qui se partagent les miettes, à des années-lumière de quelques grosses productions et, surtout, des fortresses volantes américaines, style *Basic Instinct*, *Terminator 2*, *Retour de Batman*.

## Des succès américains

En 1991, les comptes sont vite faits: les dix films de l'année qui ont eu le plus de succès sont TOUS américains, depuis «Danse avec les loups» (6,8 millions de spectateurs) jusqu'à «Allo maman, c'est encore moi» (1,7 million). Le premier français arrive à la onzième place.

L'époque paraît révolue où, dans les années 70, la production française avait en réserve de grands succès populaires qui marchaient à coup sûr. À cette époque, un Louis de Funès bien concocté arrivait numéro un au box-office dans l'année. Jean-Paul Belmondo pesait régulièrement son million d'entrées sur Paris. Alain Delon ou Catherine Deneuve étaient des valeurs sûres. Il y avait un grand cinéma populaire, qui faisait tourner la machine et les distributeurs, et entretenait le réseau des salles.

Aujourd'hui, il n'y a plus de valeur sûre, sauf peut-être Gérard Depardieu, et à la condition qu'il soit utilisé dans des productions de qualité, avec de gros moyens. Belmondo est presque retiré du cinéma depuis cinq ans. Le Casanova pour lequel on vient de payer Alain Delon 1,5 million a été un flop total en salle. En 1992, ni Lelouch, ni Chabrol, ni Resnais ne sont assurés à l'avance d'un succès honorable en salles. Les films qui triomphent sont, soit de grosses machines avec des budgets de 20 millions (Cyrano, L'Amant), ou alors des productions totalement inattendues, sans vedettes, mais qui rencontrent «l'air du temps» (Une époque formidable, de Gérard Jugnot).

Pour cette quinzaine de films qui ti-

rent leur épingle du jeu, il y en a peut-être 130 qui se tapent un «bide» monumental. Tel film a coûté 6 millions, affiche des acteurs-vedettes: on le sort dans 1520 salles dans Paris, ce qui est aujourd'hui une sortie moyenne. Malgré la promotion, malgré la pub, malgré les vedettes, le film dépasse à peine les 50 000 entrées, et il disparaît dans les deux semaines. On imagine les pertes. Dans le cas de «petits» films (pas de stars, un budget inférieur à 4 millions), on tente une sortie plus modeste: cinq salles. Et le film passe parfois complètement inaperçu. Comment se faire remarquer quand on sort le même mercredi que *Indochine*, l'un des grands succès de l'année, et qui a un budget de promotion national de 2 millions? Ou en même temps que *Basic Instinct*, budget international de lancement: 20 millions?

Des coûts moyens de production qui ont triplé en dix ans, des spectateurs trois fois moins nombreux, le parc de salles qui diminue d'une année sur l'autre: il devient pratiquement impossible, sauf miracle, de rentabiliser un film «petit» ou «moyen». Ou même de lui assurer une carrière minimale en salle. Parfois il n'y a pas de salle du tout pour une oeuvre qui ne paraît pas rentable aux grands distributeurs.

On se posera la question: comment se fait-il que dans ces conditions on continue à produire malgré tout ces quelques 150 longs métrages français dans l'année?

Il y a d'abord les aides importantes de l'État, à commencer par l'avance sur recette, qui peut financer jusqu'à 30 p. cent d'un (petit) film. Mais ces aides — moins importantes qu'au Canada — ont toujours existé dans une large mesure.

Il y a surtout ce phénomène nouveau et de fond: l'explosion de la télé en France (chaines privées, câble, Canal Plus, magnétoscopes) a largement contribué à la désaffection du public pour le grand écran. Et en même temps, c'est la télévision qui désormais finance les films. Dans un film à 22 millions comme *Indochine*, la 5 et Canal Plus ont financé le quart du budget. Il est devenu presque impossible aujourd'hui de produire un film sans la participation majeure d'une chaîne de télé. Dans les budgets prévisionnels, les ventes à l'audiovisuel (chaines à péage, cassettes vidéo) se taillent la part du lion. Partout on ne prévoit aucune recette pour les salles elles-mêmes.

La part du petit écran est telle que les plus grosses chaînes de TV ont maintenant leurs boîtes de production. Et en tout cas exercent une influence décisive sur la conception des films. Avec l'inflation dans l'audiovisuel un passage au prime time à TFI d'un énorme (et vieux) succès de Louis de Funès est payé 1,2 million. Si les Français ne vont plus au cinéma, ils réclament des films pour la télé.

A raison de 1400 films diffusés dans l'année, les chaînes tuent le cinéma en salle, mais s'arrachent les oeuvres à succès: il n'y a plus que 120 millions de spectateurs en salles, mais il y en a 50 milliards dans leur salon. Les Français regardent en moyenne deux films par semaine sur le petit écran.

On assiste donc à ce mouvement paradoxal, où le cinéma français disparaît en grande partie, faute de public, et survit grâce à l'argent et aux spectateurs de la télé.

Certains professionnels français prennent acte de la situation et ont l'air de s'en accommoder. Daniel Toscani du Plantier, qui fut le bouillant patron de la maison Gaumont, pense qu'il faut tout simplement voir les bons côtés de cette nouvelle situation: «Jamais les films n'ont été vus par un aussi grand

nombre de gens, dit-il, seulement ils sont vus différemment. Et il y aura toujours des oeuvres exceptionnelles que les gens iront voir en salle.»

En somme d'un côté une poignée d'oeuvres pour les salles, et 90 p. cent des autres directement destinés au petit écran. Un constat qui fait frémir le producteur indépendant Marin Karmitz: «On ne peut plus monter un film sans la participation d'une chaîne. Il faut se plier à certains critères. On va vers la standardisation absolue.» Pour Jean-Jacques Beinex, bien sûr, le film n'existe que sur grand écran. Mais Bertrand Tavernier, enfin, «il faut qu'un pays comme la France continue de produire plus de 150 vrais films dans l'année pour qu'apparaissent de grandes oeuvres.»

## Des happy ends

Les 150 films, on continue de les produire (pour l'instant). Tout en sachant qu'ils sont essentiellement destinés au petit écran. La tentation est donc très forte d'imposer à la plupart de ces productions les critères qui sont ceux du public lui-même: plutôt des comédies que des drames; toujours des happy ends et, surtout, pas trop de complications. Pendant ce temps, on permettrait à quelques grands noms du cinéma de monter ici et là une oeuvre de grand prestige. Avec en arrière-plan une domination sans partage des hyperproductions américaines dans les salles.

À noter à ce propos: parmi les réalisateurs les plus célèbres du pays et à qui on donne de très gros moyens pour travailler, Jean-Jacques Annaud a tourné ses trois derniers films en anglais (comme Bertolucci). Et, parmi les très gros producteurs français, certains, comme Bouygues, ont tout simplement décidé d'aller investir là où se trouve de plus en plus le centre unique du cinéma mondial: Hollywood.

Le cinéma français existe toujours, mais il a déjà peut-être changé de nature.

## SUITE DE LA UNE

### RÉMILLARD

Bourassa tranche: pas de voyage au Yukon

les conséquences possibles du tel le démarche. La rencontre maintenant prévue entre les fonctionnaires n'aurait pour but que de faire le point entre les demandes du Nord-Ouest et du Québec, sans plus. Toute initiative politique dans ce dossier, c'est maintenant évident, relève directement du bureau du premier ministre Bourassa.

Cette question de la création de nouvelles provinces préoccupe le Québec. En effet, l'ancien accord de Meech, rejeté le 23 juin 1990, accordait un droit de veto à toutes les provinces pour les changements aux institutions fédérales, pour les modifications aux territoires provinciaux et pour la création de nouvelles provinces. Pour le Québec, ce point est capital puisqu'il n'est pas exclu qu'un jour, si la constitution le permet et la facilite, le territoire du Nouveau-Québec revendique ce droit, ce qui viendrait chambarder la fa-

meuse «intégrité du territoire québécois» que le premier ministre Robert Bourassa a toujours qualifié d'«intouchable».

Le bureau du premier ministre Bourassa, selon les informations obtenues hier soir, attend toujours que le reste du Canada lui garantisse «la substance de l'ancienne entente Meech» avant de retourner à la table des discussions constitutionnelles. Les tractations téléphoniques se poursuivent, mais il n'est pas certain, comme l'a indiqué ce week-end le premier ministre Mulroney, qu'une rencontre entre les premiers ministres ait lieu cette semaine, comme l'avait laissé entendre le ministre Joe Clark, jeudi dernier. □

### JEUX

Devant pareil regroupement, difficile de rester de glace. Mais la bonne humeur des gens a été tempérée par un appel de Pasqual Maragall, maire de Barcelone et président du comité organisateur des Jeux.

«Je tiens ici à citer la lettre par laquelle le secrétaire général des Nations Unies me demandait d'appeler publiquement à une trêve dans l'ex-Yougoslavie, en respect de l'accord du 17 juillet. L'arrêt des combats serait la trêve olympique de la tradition classique, qui verrait peut-être enfin le bon sens et des comportements civiques reprendre le dessus.»

Les athlètes de la Serbie n'ont pas participé à la fête.

L'équipe canadienne a été la 34<sup>e</sup> à pénétrer dans le stade. Son porte-drapeau était Michael Smith, un des favoris pour remporter la médaille d'or au décathlon. Les uniformes des Canadiens étaient colorés, spécialement ceux des femmes. Mais comparé à ceux de certaines nations africaines, l'Algérie par exemple, ils faisaient plutôt conservateurs.

«L'élite de la jeunesse mondiale, représentée par un chiffre sans précédent de 172 comités nationaux, est ici parmi nous, a dit Juan Antonio Samaranch, le président du Comité international olympique. Je suis sûr que notre fondateur le baron Pierre de Coubertin aurait été fier de vous. Bienvenue à tous! La plus belle fête des temps modernes, les Jeux olympiques, va commencer.»

Le défilé des athlètes a été précédé d'un fabuleux spectacle à saveur méditerranéenne. Une troupe de théâtre catalane a joué la légende d'Hercule, dans laquelle l'équipage d'un navire vainc les monstres de la faim, de la maladie et de la guerre. Hautement symbolique, cette pièce aux décors fabuleux était d'une intense beauté. Dans le stade, les gens ont été conquis.

À 22h20, le roi Juan Carlos a proclamé, en espagnol, l'ouverture des Jeux. Conscient des tensions linguistiques dans son pays et de la vigueur du nationalisme catalan, il avait d'abord prononcé quelques mots dans cette langue. Ce geste lui a valu des applaudissements nourris. Quelques minutes plus tôt Juan Antonio Sama-

ranch avait été poliment accueilli.

Voilà qui a soulagé de nombreux Espagnols. Samaranch, un Barcelonais qui fut très proche du régime dictatorial du général Franco, n'est pas apprécié de tous ses concitoyens. Mais les leaders d'opinion souhaitaient que les Catalans ne profitent pas de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques pour régler leurs comptes à la face du monde.

L'arrivée de la flamme olympique fut le moment fort de la cérémonie. La vasque a été embrasée par le tir d'un archer, dont la flèche venait d'être incendiée par la flamme. Le tir d'Antonio Rebolon, un Madrilène de 37 ans, alla droit au but. Et l'épisode n'était pas «arrangé avec le gars des vues». S'il avait raté son coup, une solution de rechange était toutefois en place.

La cérémonie a pris fin sur des airs d'opéras. Six des meilleurs chanteurs du monde, les Espagnols Jaume Aragall, Teresa Berganza, Montserrat Caballé, Josep Carreras, Plácido Domingo et Joan Pons, ont offert un récital. Leur interprétation a été suivie de gigantesques feux d'artifice.

Selon les estimations du Comité organisateur, la cérémonie a été vue par 3,5 milliards de téléspectateurs à travers le monde. Plus de 2000 journalistes y ont assisté.

La foule, peut-être impressionnée par la majesté de l'événement, est demeurée sobre. Elle a goûté le spectacle, mais réservé ses applaudissements pour des moments choisis. L'entrée dans le stade de l'équipe espagnole, avec comme porte-drapeau le prince Felipe, héritier du trône, a provoqué la plus longue et la plus soutenue des ovations.

À plusieurs reprises au cours de la soirée, l'Espagne a souligné son appartenance à la Communauté européenne. Le numéro des pyramides humaines, les «castells», une tradition catalane, était bâti pour rendre hommage aux 12

membres de la CEE. Rappelons qu'il y a moins de 20 ans, l'Espagne vivait, à plusieurs égards, en marge de ses voisins de l'Europe occidentale. La mort du général Franco en 1975, et l'établissement de la monarchie parlementaire, a remis les pendules à l'heure dans ce pays.

Les compétitions des Jeux de Barcelone ont commencé vendredi avec la présentation de matchs de soccer. Mais c'est aujourd'hui que le véritable spectacle s'amorce. Jusque au 9 août prochain, des médailles seront décernées dans 257 épreuves différentes.

Mais hier, les Barcelonais n'avaient pas vraiment la tête aux performances des meilleurs sportifs du monde. Ils avaient plutôt le goût de fêter. La ville, plus colorée que jamais, respirait le bonheur et la satisfaction.

Une bien belle journée... □

### VISITE

Mulroney «construit» des ponts au Lac-St-Jean

«On ne peut pas être Canadien à tout moment. Soit on est dans, soit on est dehors (...). La séparation, c'est la séparation», a en effet déclaré vigoureusement le premier ministre.

M. Mulroney a aussi promis qu'il ferait tout en son possible pour régler le dossier constitutionnel, qui, comme partout ailleurs au Canada, commence à exaspérer grandement la population.

«On n'en parle plus dans les tavernes, on n'en parle plus dans les taxis. On dirait que les gens sont comme hypnotisés», remarquait d'ailleurs René Duchesne, chauffeur de taxi de Roberval, qui a installé un «Vive le Québec libre» bien en vue sur le pare-brise de son véhicule.

Le premier ministre a donné ce discours après avoir rencontré des gens d'affaires de la région qui lui ont dit qu'il était urgent que les problèmes constitution-

nels canadiens se règlent, parce que la population veut qu'on se penche une fois pour toutes sur les problèmes économiques qui frappent durement ce coin de pays, mais pas à n'importe quel prix.

M. Mulroney leur a promis, et a promis ensuite aux gens de Mistassini, qu'il ferait tout en son possible pour que ces questions soient résolues pour de bon, et à la satisfaction du Québec.

«On veut la réintégration du Québec dans la grande famille constitutionnelle canadienne, moi je la veux également, mais par la grande porte, par la porte d'en avant, pas par la porte d'en arrière», a-t-il lancé.

Mais pour le moment, tout ce qu'il a à leur offrir, c'est de répéter que les pourparlers sont en marche pour ramener le Québec à la table de négociation, sur la base de l'entente Clark, et que «l'échec d'une étape n'est pas l'échec du Québec ou du Canada».

Autrement le premier ministre a profité de son passage dans les comtés de Roberval, celui du ministre Benoit Bouchard, de Chicoutimi (André Harvey) et de Jonquière (Jean-Pierre Blackburn) pour saluer et remercier ses collègues, rappeler le travail qu'ils font à Ottawa.

À Saint-Félicien, où il rencontrait quelques centaines de sympathisants conservateurs, le premier ministre s'en est d'ailleurs pris vivement à Jean Chrétien, chef du Parti libéral, en faisant autant référence à son passé de négociateur constitutionnel de l'époque Trudeau que ses récentes déclarations aux allures parfois contradictoires concernant le Sénat triple-E et l'entente Clark.

Le premier ministre termine aujourd'hui son séjour au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sans avoir mis un seul orteil dans le comté de Lac-Saint-Jean, détenu par le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, dont il n'a pas prononcé le nom une seule fois. □

## LE SOLEIL

Indice ultraviolet B du 26 juillet à Montréal

0	4	7	10
Bas		Élevé	

Coup de soleil (en minutes): 60, 30, 20, 15

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull/Ottawa	7,3	13h03	10h à 16h
Montréal	7,3	12h55	10h à 16h
Ste-Agathe	7,2	12h57	10h à 16h
Sherbrooke	7,4	12h47	10h à 16h
Drummondville	7,1	12h50	10h à 16h
Québec	7,0	12h46	10h à 16h

© 1992 MTI Inc.

**La Quotidienne** à trois chiffres **220**  
tirage de samedi à quatre chiffres **5791**

<b>ABONNEMENT</b> Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30	285-7111
<b>REDACTION</b>	285-7070	<b>GRANDES ANNONCES</b>	285-7202
<b>PROMOTION</b>	285-7100	Détailants	285-7306
<b>COMPTABILITE</b>		National, Télé+	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

**La Presse**

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe »

Enregistrement: numéro 1400 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

**DIMANCHE** 26 JUILLET 1992 **30-7-01**

## Comme la religion

contait qu'un parking pour la nuit à Barcelone coûtait plus cher qu'une chambre à l'hôtel, les parkings c'est 18\$ pour 24 heures, ce n'est pas payer si cher l'idiotie de venir ici en auto, cette ville si facile à marcher et bien desservie par un métro qui mène à la porte de tous les sites olympiques ou presque.

Il y a deux ans, j'étais venu à Barcelone et je n'avais pas tripé. Cette fois c'est le coup de foudre. Allez savoir pourquoi. Il y a deux ans j'avais pourtant tout mon temps, cette fois je n'ai pas une minute à moi. Il y a des gens, comme ça, un peu fucés, qui se mettent à aimer comme des fous quand ils ont autre chose à faire...

Les Jeux aussi d'ailleurs. Je suis en train de me réconcilier. Pas le coup de foudre, non. Mais comment dire...

Les Jeux, je n'avais jamais embarqué jusqu'ici. Dans aucun. L'athlétisme, oui, le vélo. L'avifon. Le basketball, le volley, la gym, oui...

Depuis des mois, la rumeur faisait de Barcelone la ville la plus chère du monde... On a diné tout à l'heure à trois, pour 30\$ au petit restaurant en bas. Au marché couvert Santa Caterina, un peu plus loin, les fruits sont à meilleur prix qu'en France. On ra-

Mais les Jeux comme show, les drapeaux, les anneaux, les hymnes nationaux, le protocole, les cérémonies, Coca-Cola, CBS, NBC, la foire aux milliards, les discussions idiotes autour de la dope, bref, les Jeux comme concept, l'enflure de discours olympique et tout particulièrement cette idée, tellement ridiculisée par l'actualité même, que les Jeux sont une trêve et un facteur de bonne entente entre les peuples, non. Tout cela m'avait toujours terriblement assommé...

Cela m'assomme encore un peu.

Mais j'y sens moins la panacée putassière. J'y sens moins la pulsion de bullshit...

Je commence à croire que les Jeux sont tout simplement une tentative pathétique et ratée d'aimer son prochain. Comme la religion.

Ratée c'est sûr, mais bon, c'est mieux de ne pas aimer son prochain comme ça, avec du Coca-Cola, des drapeaux, des médailles et des hymnes nationaux, que de ne pas l'aimer comme à Sarajevo.

Je vous souhaite des bons Jeux. □

**VAGUE DE RABAIS AU NOUVEAU VIEUX-PORT.**

MOLSON DRY PEPSI

**2 pour 1**

Valide du 26 juillet au 9 août

**Images du Futur**

Découpez ce coupon et présentez-le au guichet de l'activité. Non monnayable.

**2 pour 1**

Un pédalo pour 2 pour le prix d'un passager

Valide du lundi au vendredi du 26 juillet au 7 septembre

**Pédalocation**

Découpez ce coupon et présentez-le au guichet de l'activité. Non monnayable.

En bref

BRÛLÉ VIF

■ Un homme de 55 ans a perdu la vie de manière atroce vendredi soir, dans un accident d'automobile. M. André Loyer, un résident de Gatineau, est mort brûlé vif quand la voiture dans laquelle il prenait place a heurté de plein fouet un autre véhicule sur la route 309 à L'Ange-Gardiens, à 17 kilomètres de Buckingham, au moment d'un dépassement. Après la collision M. Loyer, passager à l'avant, n'aurait pu se dégager du véhicule quand celui-ci a pris en feu. Les deux autres personnes qui l'accompagnaient ont été grièvement blessées. Le conducteur du deuxième véhicule, un jeune de 16 ans, a été légèrement blessé.

FACE À FACE MORTEL

■ Un conducteur de 17 ans est mort hier matin près du 1785 du boulevard des Hauteurs à Saint-Hippolyte. Thierry Thibault, de Saint-Jérôme, est décédé lorsque son véhicule est entré en collision avec une voiture qui venait en sens inverse. Un des deux conducteurs aurait traversé une double ligne jaune provoquant ainsi une face à face. Deux personnes de Sainte-Sophie ont été gravement blessées dans l'accident.

RESCAPÉS DES EAUX

■ Un navire commercial a rescapé hier midi trois navigateurs dont l'embarcation s'appretait à couler au large de la Petite rivière Saint-François, dans la région de Charlevoix. Le navire commercial «Greenland Saga» et les plaisanciers «Simon-Louis» et «Taxi» ont ainsi répondu en moins de 20 minutes à l'appel de détresse lancé sur les ondes de la radio maritime par les passagers d'«Échappé», une embarcation de plaisance de 12,5 m de long. Les rescapés ont ensuite été transférés sur un navire de la Garde côtière.

VACANCIERS RETROUVÉS

■ Cinq personnes ont été rescapées sur une île de l'archipel de Montmagny hier matin par un hélicoptère de la Sûreté du Québec, après qu'on eut retrouvé leur embarcation en perdition près de l'île aux Coudres. On suppose que les vacanciers, partis vendredi de l'île d'Orléans, ont dû débarquer afin d'installer leur tente, sans se rendre compte à temps que leur gros canot partait tout seul à la dérive.

MÉFIEZ-VOUS DES CHÈQUES VISÉS

■ Le public en général et surtout les marchands devront se méfier de certains individus qui ont mis sur pied un système de fraudes par chèques et qui oeuvrent dans différentes municipalités. Ainsi des achats sont effectués à l'aide de chèques visés dans différents commerces. Il peut s'agir d'achats d'appareils électroménagers, de génératrices, de véhicules tout-terrains, de motos marines, etc... Ces achats sont payés avec des chèques visés au nom de deux compagnies: F.X. Lasalle Ltée et Sepkam Construction Inc. Ces deux compagnies existent vraiment, mais n'ont rien à voir avec les transactions frauduleuses ou leurs auteurs. Ces faux chèques visés sont produits avec un projectographe, ainsi qu'une fausse estampette au nom de la banque émettrice du chèque. Jusqu'à présent, des plaintes ont été portées par des commerçants de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mercier, Bois des Fillions, Joliette, Sainte-Thérèse et Saint-Antoine.

SAISIE DE CANABIS

■ Les policiers de l'Escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec en Estrie ont procédé vendredi à la saisie de plusieurs plants de cannabis. C'est vers 15h que les policiers se sont présentés dans une résidence de la rue Gadbois à Sherbrooke. À cet endroit, les policiers ont découvert 216 plants de marijuana d'une hauteur d'environ 2 mètres chacun. La valeur totale de la marchandise est d'environ 21 000\$. Pour le moment, aucune arrestation n'a été effectuée par les policiers qui poursuivent leur enquête.

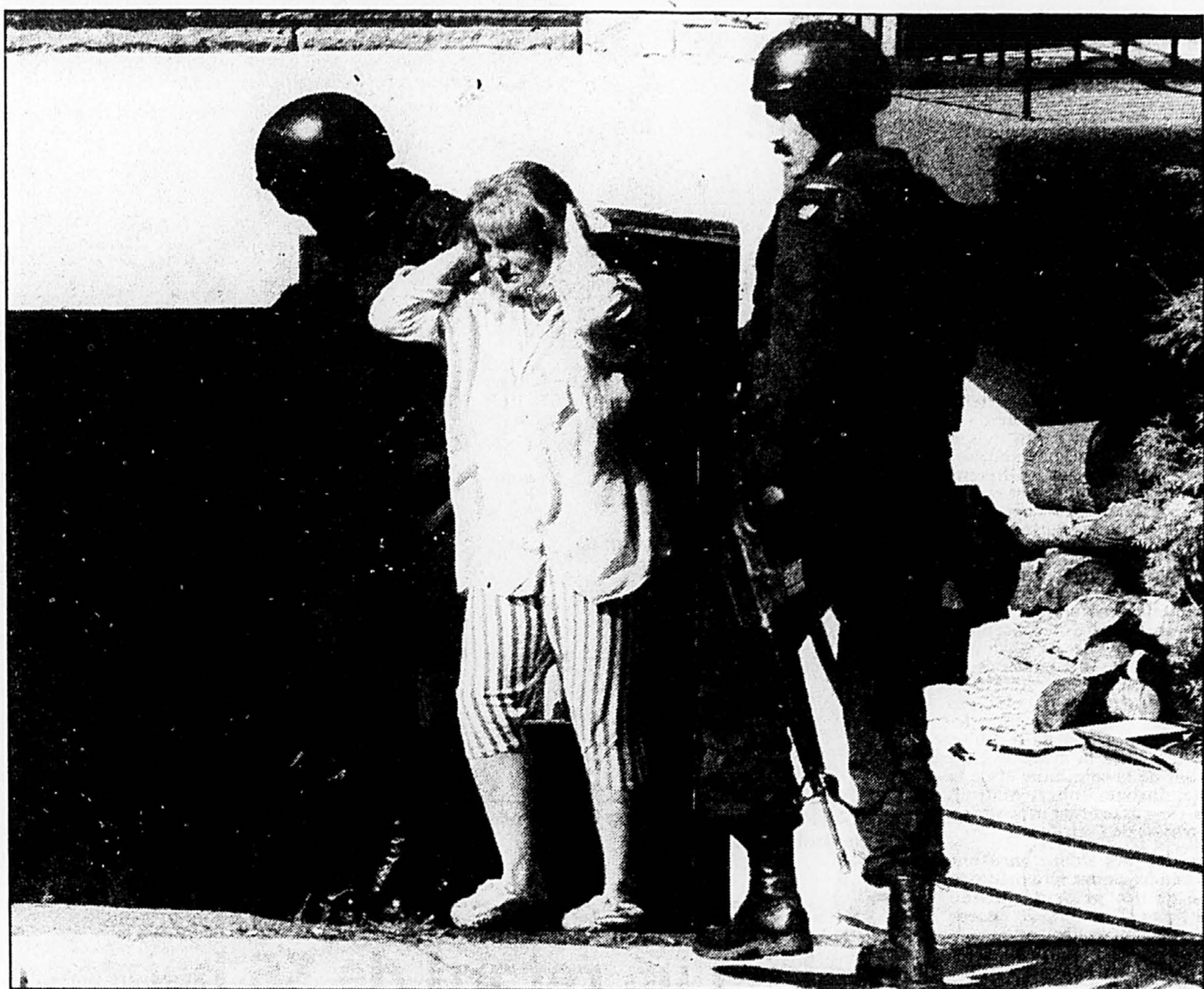
**Info Crime**  
393-1133

■ Dans la soirée du vendredi 10 avril 1992, vers 18 h 20, un individu se rend au 777 de la rue Beaubien Est, à la succursale de la chaîne Le Naturiste J.M.B. Inc. sise près de l'intersection de la rue Saint-Hubert, à Montréal, dans le quartier Villieray.

L'intrus se présente à la caisse et prétend y effectuer un achat. Il lui exhibe alors discrètement un couteau dissimulé sous son coupe-vent et la contraint à lui remettre la recette qu'il enfouit dans une de ses poches. La victime s'exécute et l'agresseur s'enfuit à pied vers l'ouest par la rue Beaubien.

L'agresseur est âgé d'une trentaine d'années. Il mesure approximativement 1,83 m (6') et pèse quelque 77 kilos (170 lb). Il avait de très courts cheveux châtains et la tête dégarnie. Il s'exprimait en français. Il était vêtu d'un coupe-vent noir, de jeans gris et d'espadrilles blanches.

Toute personne détenant des informations concernant le scénario 218 pouvant mener à l'arrestation du suspect peut communiquer avec le 280-4235.



Finale libérée par son ex-conjoint qui la tenait en otage depuis plusieurs heures, Manon Langlois est sortie de son domicile en pleurant, escortée de membres de l'escouade technique de la police de la CUM.

## Prise en otage par son ex-concubine, une femme est libérée au bout de cinq heures

LILIANNE LACROIX

■ Après avoir tenu son ex-concubine en otage pendant près de cinq heures, un homme de 25 ans l'a finalement libérée avant de se rendre lui-même aux policiers.

C'est vers 4h30 que le jeune homme s'est introduit par effraction en passant par une fenêtre dans l'appartement de la jeune femme de 26 ans au 10,540 de la rue Des Prairies, à la limite des quartiers Ahuntsic et Saint-Michel.

Alertes par le bruit, des voisins auraient alors appelé les policiers. Pendant près de cinq heures, Claude Saint-Pierre aurait alors tenu son ex-amie, Manon Langlois, en

otage à la pointe d'un couteau en même temps qu'il causait d'importants dommages à l'intérieur de son appartement.

Déjà accusé de violence conjugale à l'égard de la jeune fille, il était en attente de procès et avait reçu l'ordre de la Cour de ne pas approcher son ex-amie.

Escouade tactique

À la demande du jeune homme, les policiers ont communiqué avec son avocat, Me Donald Cadorette, qui a entrepris de «discuter» avec son client. Déjà l'escouade tactique avait été appelée sur les lieux.

Finale, après maintes discussions, les policiers voyaient apparaître, vers 9h20 la jeune fille en larmes qui s'est aussitôt engouffrée dans l'auto des policiers. Dix mi-

nutes plus tard, le jeune homme se rendait.

Celui-ci devra maintenant faire face à plusieurs accusations, notamment de possession d'arme dans un dessein dangereux, de sequestration, de menaces de mort, d'introduction par effraction et de bris de condition.

On se souvient que mercredi, à Lachine, une femme était assassinée par son ex-conjoint à coups de masse en présence de son fils de 3 ans. Le même jour, un forcené séquestrait son ex-amie et deux enfants pendant cinq heures.

La semaine dernière, à Pincourt, un homme de 36 ans s'enlevait la vie après avoir atteint son ex-amie d'un coup de couteau au ventre qui s'est avéré fatal.

## Le bingo de Kahnawake est moins couru qu'avant l'été indien

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le bingo de Kahnawake n'est plus ce qu'il était. Hier soir, seulement 150 personnes se sont rendues au grand Bingo Hall sur la route 138, à la sortie du pont Mercier au vu et au su des patrouilleurs de la Sûreté du Québec.

La salle n'arrive visiblement plus à attirer la foule qui s'y pressait avant les événements de l'été indien de 1990. Grosso modo, le

Bingo Hall était à peine rempli hier au sixième de sa capacité.

En arrivant, le visiteur doit montrer patte blanche: Pas de caméras permise peut-on lire sur la porte vitrée de la salle revampée et modernisée. Avec des croustilles et des souvenirs amérindiens à l'intérieur, un guichet tout neuf, deux ou trois surveillants, rien n'est laissé au hasard pour attirer la clientèle.

La plupart des joueurs «invités» proviennent pour la plupart de Kahnawake. Parmi ceux (très peu nombreux) qui ont bien vou-

lu parler à La Presse, la réponse était presque toujours la même: nous sommes la juste pour jouer au bingo et en plus c'est légal dans les réserves depuis le mois de décembre.

À la différence importante toutefois qu'à Kahnawake aucun permis officiel n'a été délivré parce que les négociations entreprises en 1990 entre les représentants de la réserve et le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, n'ont pas encore abouties.

Une poignée de résidents des alentours de la réserve étaient

présents hier. Une femme de Mercier a semblé toute étonnée d'apprendre que ce bingo était encore illégal. «Mais comment font-ils alors pour avoir de si belles cartes de bingo?» s'est demandée Mme Audrey Leblanc qui jouait en compagnie de son mari. Il faut dire qu'elle vient de déménager à Mercier et qu'elle n'est peut-être pas très au courant des us et coutumes de la région.

Mais de toute façon, pour elle, l'endroit est très bien tenu et «ils font bien ça». «C'est mieux ici qu'en ville. C'est plus calme. Ils

ne font rien de mal. Mais pour un casino, je sais pas si se serait une bonne idée», a-t-elle précisé.

Rappelons que le chef du conseil de bande, Joe Norton, s'est envolé récemment pour les États-Unis afin de se renseigner notamment sur le mode de fonctionnement du casino de la réserve d'Akwesasne, près de Cornwall, en Ontario. Il n'a pas caché qu'il était prêt à investir 60 millions dans la construction d'un casino à Kahnawake. Le gouvernement du Québec n'a pas encore réagi à ce nouveau projet du conseil mohawk.

## Plus de 600 personnes aux funérailles de Sylvain Lake

JEAN-FRANÇOIS GAZAILLE

■ Alors qu'hier Barcelone inaugurait la XXV<sup>e</sup> olympiade, à Montréal, les proches de Sylvain Lake célébraient la mémoire de l'athlète qui a mis fin à ses jours la semaine dernière.

Plus de 600 personnes s'étaient rassemblées en l'église St-Alphonse d'Youville pour assister à l'émouvante messe commémorative dite par le curé Gérard Therrien. La famille Lake affichait une sérénité qui commandait le respect.

La lumière du jour qui traversait les vitraux bleus de la nef principale contrastait avec la mine sombre de l'assistance. Les yeux étaient rouges, les lèvres tremblantes, mais plus que de la tristesse, c'est une rage indicible qu'on lisait sur les visages. Une colère que même la Foi ne peut réprimer.

Une lumière

Le curé Therrien a cherché à rassurer les proches de Sylvain Lake en disant que «la Parole de Dieu ne nous est pas donnée comme une réponse, mais plutôt comme une lumière». Il a rappelé que l'athlète était «sensible à la tricherie et qu'il participe maintenant à une fête olympique où il n'y a que des gagnants.»

Prenant la parole en chaire, une dame a invité l'assemblée à prier «pour les jeunes qui doivent vivre dans un monde de compétition.» Elle a aussi parlé de leur «besoin d'amour et de support.»

Et quand le curé lançait le traditionnel «Rendons gloire au Seigneur», des voix presque étouffées répondaient un vague «Cela est juste et bon.»

Entre deux lectures, l'orgue faisait vibrer l'assistance avec ses notes graves, cependant que le choeur implorait «Seigneur, prends pitié.»

L'émotion a atteint son comble lors des oraisons funèbres prononcées par le frère et le grand ami du défunt. Chaque phrase était ponctuée de sanglots à vous arracher le cœur.

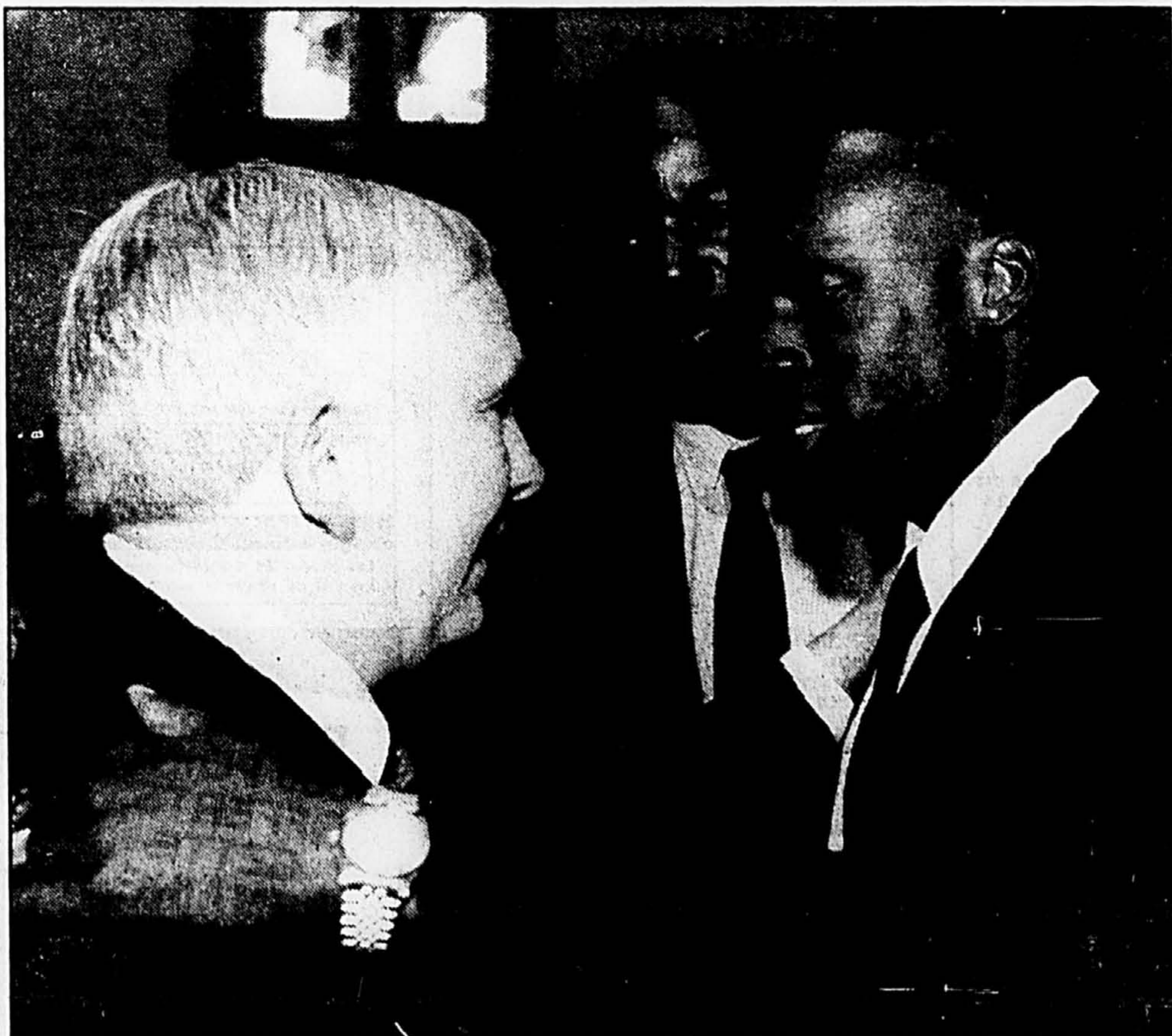
Un pardon

Jocelyn Lake a pardonné le geste de Sylvain «parce qu'il savait sa souffrance.»

Sylvain Roy a salué «l'intelligence incroyable» de celui qui, avec le temps, était devenu «son frère». Convenant que «ça devient lourd de toujours vouloir gagner pour un «winner» comme son ami, il a dit regretter que le Québec perde un homme de la trempe des Maurice Richard et René Lévesque. «Bye et à bientôt», a-t-il lancé, désespéré.

«Tu vas me manquer», a pleuré Jocelyn Lake.

Après la cérémonie, l'urne qui contenait les cendres de Sylvain Lake, incinéré plus tôt cette semaine, a été discrètement emmenée vers le cimetière, pendant que l'assemblée se dispersait au son de la poignante Toccata et fugue en Ré mineur de Bach.



M. Claude Lake, le père de Sylvain, a salué la présence aux funérailles des athlètes Édrick Florial et Bruny Surin.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

# Un feu sur des airs de chanson française

GEORGES LAMON

■ « Pour moi, c'est jamais deux (Jupiter) sans trois. Si ce n'est pas bon, c'est que je me suis trompé, c'est tout. »

Marc Jaumot, directeur artistique de la société Etienne Lacroix, concepteur du spectacle de ce soir, ne se sent nullement inquiet ni nerveux. « Je suis de nature très calme », assure-t-il. Même si hier l'échéancier de l'installation marquait un peu de retard et avait été à la source de malentendus.

« On essaie d'imager un feu et de créer un spectacle, pas seulement un feu d'artifice traditionnel, fait-il remarquer. On fait un feu parce qu'on y croit. Après ce sera au public de voir s'il a ressenti les émotions que nous avons voulu lui communiquer. »

Les Français tiennent à présenter un feu « différent », plein de romantisme, un « feu puissant dans le visuel ». On peut l'imaginer à voir le nombre important de petites pièces variées et inédites qu'ils ont apportées : paniers, bombes nautiques, décors et jets sauteurs en plus des bombes de 100 à 300 mm, des fusées et des comètes. Ce qui faisait dire à Giovanni Panzera, directeur artistique du concours de Montréal : « C'est un romantisme qui prend beaucoup de temps de préparation. »

Derniers concurrents de ce VIII<sup>e</sup> « International Benson & Hedges », les artificiers de la société Etienne Lacroix arrivent à Montréal gonflés à bloc. Fiers de leur palmarès à Montréal : Jupiter d'or en 1985 et 1990, ces artificiers français sont les innovateurs du pyromusical : ils connaissent et maîtrisent parfaitement cet art... depuis le temps.

Bien sûr, Jaumot reconnaît qu'il « se complique la vie », avec cette variété de pièces et sa bande sonore toute en chansons, « mais il le faut », comme il le précise. Il soutient qu'un feu moyen Lacroix « s'en sort assez bien, alors un bon feu... » Il faudra néanmoins aux Français compter avec les Espagnols, les Italiens, les Chinois

et les Américains qui les ont précédés.

Le concepteur artistique du feu français a opté davantage pour un répertoire de la chanson française. Inhabituel pourtant chez ces maîtres de l'art pyromusical qui en sont à leur quatrième participation au concours. Marc Jaumot explique le choix de cette année par le fait que c'est nouveau et aussi « que la chanson est plus populaire que la musique auprès du public ». Il parle d'être « à la fois puissant et romantique sans perdre la grande image ».

Comme trois des concurrents ont opté cette année pour de la musique de films, à son avis le thème de la « chanson française » choisi offre un aspect différent. D'autant que les mots font ressortir un sentiment qui s'appareille bien à la musique. À la condition de bien la marier.

Du côté purement pyrotechnique, le directeur de la fabrication chez Etienne Lacroix, un habitué de Montréal, parle de conception du feu qui veut aller au maximum en utilisant les trois rampes de lancement : suivre le rythme de la musique et tirer un feu avec des pièces qui s'intègrent parfaitement à cette musique. « Ensuite, on synchronise la musique en y ajoutant de la sensibilité et de la gaieté, insiste Robert Maurel. Nous, c'est avant tout la précision et la finesse de l'artiste. »

Chacune des douze chansons de la bande sonore sera précédée d'une courte présentation de l'interprète d'environ 20 secondes. Apportant également un côté émotionnel sur l'interprète. C'est sur « Quand les hommes vivront d'amour », de Raymond Lévesque - chanson finale du spectacle d'Ampleman, cette année - que débute calmement le feu. On peut s'attendre à des moments très rythmés (Mon mec à moi), de Patricia Kass, « Darling », de Roch Voisine, et forts « Elle, elle l'a » de France Gall, et un tableau très « dégoulinant » avec « Le monde est stone » de Fabienne Thibault. Pour terminer par un bouquet puissant avec « Toute la musique que j'aime », de Hallyday. Bref, un tour de chant pyromusical que devrait apprécier le public.



PHOTO LUC SIMON PERREAU, La Presse

Robert Maurel, à droite, directeur de la fabrication chez Etienne Lacroix, exhibe un montage de comètes à fragmentation de 50 mm de calibre, à Marc Jaumot, directeur artistique de la société Etienne Lacroix et concepteur du feu de ce soir.



Mme Réjane Samson étreint son fils Jérôme, de retour vendredi soir après avoir arpenté l'Europe pendant un mois.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

## Des passagers satisfaits malgré un retard de 36 heures

Amis et parents échoués à Mirabel pestent contre Nationair

LILIANNE LACROIX

■ Alors que les amis et les proches qui attendaient impatiemment à Mirabel n'en finissaient pas de pester contre Nationair, les passagers en provenance de Bruxelles et qui ont finalement débarqué vendredi soir à Mirabel avec 36 heures de retard semblaient, pour leur part, avoir pris l'aventure du bon côté.

— J'avais entendu dire que Nationair était une compagnie de broche à foin, mais là, j'en ai la preuve. Jamais je ne la prendrai. Surtout qu'ils n'ont même pas été polis quand on leur demandait des renseignements sur les causes du retard... lançait Mme Charlotte Gendron, venue accueillir des amis belges à leur premier voyage au Québec et furieuse d'avoir perdu ainsi deux jours de vacances.

Les Belges, eux, ne semblaient pas trop éprouvés : « Nationair nous a vite logés au Sheraton, où nous étions très bien. On nous a tenu informés de ce qui se passait. Même que ça chantait sur le vol! »

Partis de Bruxelles, le vol 300 a dû faire demi-tour après deux heures dans les airs. Selon les passagers (il a été impossible de rejoindre les dirigeants de Nationair), il semble qu'un des moteurs perdait de l'huile. En Belgique, on a dû faire venir des États-Unis la pièce nécessaire à la réparation.

« Bienvenue à la famille Slo-Mo », affichait une pancarte à l'adresse des Patry, papa, maman et les deux jeunes. Voulait-on faire allusion au séjour de six mois des Patry à l'étranger ou plutôt à cette extension inattendue de 36 heures, on ne

sait trop. Mais Mme Jocelyne Patry ne se plaignait nullement du retard. Après six mois au loin, un jour de plus ou de moins, surtout dans un hôtel de luxe...

Tout près du cordon de sécurité, alors que des agents de bord en grève de Nationair profitaient de l'occasion pour distribuer des tracts invitant au boycottage de la compagnie, les Samson, les Bernard et les Pelchat attendaient impatiemment leurs trois grands garçons. Au bord des larmes, les mères n'en pouvaient plus de s'inquiéter : « On ne sait pas ce qui s'est passé. On est venus de Québec pour les accueillir. Pour nous, ça a été deux jours d'enfer. »

En étreignant finalement son fils Jérôme, absent depuis un mois, Mme Réjane Samson a éclaté en sanglots. Puis sa colère a repris le dessus : « On a dû rester à l'hôtel en attendant. Je pense que je vais envoyer le compte à Nationair. »

Comme ses compagnons, son fils souriait : « Pour nous, ça n'a pas été trop mal. On était à l'hôtel. Et c'était payé... »

Son camarade Christian Bernard renchérisait : « Un bris mécanique, ça peut arriver à n'importe qui. Dans les circonstances, les gens de Nationair n'auraient pas pu être plus corrects. »

Le troisième larron, Yvan Pelchat, ajoutait même : « Je voyagerais encore sur un de leurs appareils n'importe quand... »

M. Bernard, finalement, résumait assez bien la situation. À son fils qui soulignait que les porte-parole de la compagnie les ont sans cesse rassurés, il lançait : « Eh bien, ici, ce qu'ils n'ont pas fait, c'est justement cela : nous rassurer. »

## Un accident d'avion fait 70 morts

Reuter

DIJAKARTA

■ Un avion de ligne s'est écrasé contre une montagne dans l'est de l'Indonésie avec 70 personnes à bord. Il n'y a aucun survivant.

Un responsable de la compagnie aérienne indonésienne Mandala a déclaré samedi que les équipes de secours retireraient les corps de l'épave, sur la montagne Lalaboy près d'Ambon.

« Il n'y a aucun survivant. Les 70 passagers et membres

d'équipages sont morts, l'avion est complètement détruit », a-t-il déclaré. Il avait auparavant indiqué par erreur que 71 personnes se trouvaient à bord.

L'appareil, un Vickers Viscount, venait de Djakarta et avait disparu vendredi des écrans-radars dans la région de l'île d'Ambon.

Un responsable des recherches à Djakarta a précisé que l'épave de l'avion avait été retrouvée à environ 10 km à l'ouest de l'aéroport. L'appareil s'est écrasé dans des arbres.

## Deux séismes moyens en Californie

AFP

INDIO

■ Deux séismes de magnitude moyenne — 4,7 sur l'échelle ouverte de Richter — ont secoué vendredi la région de la Californie du Sud touchée par des séismes importants (7,5 et 6,6 Richter) le 28 juin dernier, ont annoncé les autorités locales à Indio (Californie).

Les deux séismes de vendredi, n'ayant fait ni victime ni dégât, ont été ressentis de Los Angeles à San Diego. Ces secousses sont des répliques de celles du 28 juin, ayant frappé à trois heures d'intervalle et ayant fait un mort et des centaines de blessés.



loto-québec

Le Mini Tirage du 92-07-24

NUMÉROS

588327 50 000 \$

88327 5 000 \$

8327 250 \$

327 25 \$

27 5 \$

58832 1 000 \$

5883 100 \$

588 10 \$

NUMÉROS MOBILES

40023 1 000 \$

5156 100 \$

346 25 \$

Prochain tirage: 92-07-25

3 7 10 11 12 17 18

19 22 25 28 37 46 48

50 56 58 63 67 70

Prochain tirage: 92-07-25

3 7 10 11 12 17 18

19 22 25 28 37 46 48

50 56 58 63 67 70

Prochain tirage: 92-07-25

3 7 10 11 12 17 18

19 22 25 28 37 46 48

50 56 58 63 67 70

INTER-PLUS Tirage du 92-07-24

NUMÉROS

468556 250 000 \$

68556 2 500 \$

8556 250 \$

556 25 \$

56 10 \$

NUMÉROS MOBILES

40023 1 000 \$

5156 100 \$

346 25 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$



loto-québec

Le Mini Tirage du 92-07-24

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS MOBILES

40023 1 000 \$

5156 100 \$

346 25 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

2511663 1 000 000 \$

511663 5 000 \$

11663 500 \$

1663 100 \$

663 25 \$

63 5 \$

NUMÉROS

# Le Festival de rap : que pour le plaisir !

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Éparpillés en grappes clairsemées en début d'après-midi, les amateurs de rap de tout poil ont vite vu leur nombre augmenter en soirée hier, au parc Père-Marquette, angle Rosemont et Chambord, pour le premier festival du genre à Montréal.

Ils étaient environ 600 vers 22 h. 46 groupes de jeunes rappeurs québécois, de toutes origines, se sont succédé sur la scène, sous l'oeil encourageant des parents et des amis. Malgré quelques problèmes de son et des performances inégales, le talent très prometteur de quelques-uns a suffi à rendre cette journée de rap assez enlevante.

Malheureusement, pour une des mamans présentes sur les lieux, son rappeur de fiston est passé en scène avant son arrivée. « Je l'ai raté. Mon fils Stanley fait du rap en français, en anglais et en créole. Je trouve bien qu'il fasse du rap avec ses amis. C'est mieux que de se bagarrer, non ? », a dit Mme Paisible, en riant.

Difficiles à faire bouger au début, les spectateurs ont peu à peu commencé à danser et à répondre en coeur au langage rythmé des rappeurs. Le duo Jay Soul M. O Swift a contribué à dérouter l'assistance.

### « C'est bien parti »

L'organisatrice, Sylvie Boisclair, était très satisfaite de la tournure de l'événement. « C'est des choses qui ne se font jamais à Montréal, ni au Québec. Pour un festival sans aucun soutien financier, je trouve que c'est bien parti », a-t-elle assuré, confiante de voir le Festival de rap de Montréal

**« On n'est pas ici pour faire de la violence, mais pour s'amuser »**

grandir en popularité à l'avenir.

Les participants étaient regroupés en sept catégories, dont le rap ethnique, le rap francophone ou encore le ragga-muffin-reggae de tendance jamaïcaine. Très peu de filles « pratiquent » le rap. Une des rares adolescentes aperçues hier sur la scène a fait bien rigoler quelques gars dans l'assistance.

### Sans agressivité

L'atmosphère était très joyeuse. Sans agressivité dans l'air. Les jeunes étaient manifestement là pour s'offrir du bon temps sans aucune intention de lancer des « messages » à caractère social ou politique.

Juan Perez, 15 ans, dans son attirail du parfait rappeur, est descendu de la scène, essoufflé, mais le sourire aux lèvres. Pour lui, le rap c'est avant tout un « feeling » : « Je veux juste chanter et danser. Même en espagnol, pourquoi pas. On n'est pas ici pour faire de la violence, mais pour s'amuser. »

Pour leur part, les policiers du poste 43 ont exercé une surveillance étroite pendant la journée. Mais ils ont patrouillé très discrètement aux alentours du parc. Aucun incident n'a été rapporté. La police tenait à éviter l'entrée des gangs sur le site.



Le raï de Cheb Mami a soulevé la foule, modérément.

Nina Hagen « flyée ». Claude Dubois à son meilleur.



# La foule enfin au rendez-vous des Îles, craque pour Marjo

BRUNO DOSTIE

■ Étrangement clairsemée pendant tout l'après-midi, la maigre foule a reçu des renforts importants dès le début de la soirée. Si bien que la vague continuant de déferler, on pouvait bel et bien parler d'une mer de monde entre 21 h et 23 h 45, pour le deuxième des trois grands spectacles gratuits des Fêtes du 350e, qui se déroulait hier au Parc des Îles.

Et alors que les méchantes langues avaient pu dire, au moment du dévoilement de la liste des invités au début juin, « il ne manque que Shawn Philipp », pour ironiser sur le côté « has been » des Nina Hagen, Murray Head et Manitas de Platas qui devaient d'abord être du nombre, c'est à de réjouissantes surprises que le public a eu droit de leur part.

Disons pour commencer que Murray Head a pris un « coup de jeune ». Et que même s'il y a un bail qu'on ne l'entend plus à la radio, la plupart reconnaissait d'emblée d'anciens « hits » comme « Say It Ain't So Joe », « Never Even Thought » et « One Night In Bangkok ».

Et en parfait gentleman enjôleur, il a chanté en duo avec Martine St-Clair, tout comme avec Nanette. Et il repart avec le coeur de Montréal.

Quant à Nina Hagen, comme l'a si bien dit le maître de soirée Normand Brathwaite, elle est venue montrer à tous ce que le mot « flyée » veut dire, faisant d'ailleurs un peu pâlir l'étoile de Diane Dufresne, qui n'était pas au meilleur de sa forme en fin de soirée dimanche dernier. Chantant plus en anglais qu'en allemand, changeant de costumes une à deux fois par chanson, créant tout un théâtre de l'absurde ou du burlesque autour d'elle selon les cas, provoquant, dérangeant, séduisant. Le morceau, par son excentricité, pouvait être

dur à avaler pour certains. Par son énergie, et sa démesure, elle a su aller chercher les plus sceptiques.

C'est à Luc De Larochellière que revient le mérite d'avoir donné le ton avec une très belle performance dès le début de cette soirée qui a donc pris d'emblée un tour complètement différent de la léthargie qui régnait en après-midi. Brathwaite a donné une version qui ne détonait pas du « Chu un rocker » d'Offenbach. Nanette Workman était en voix comme jamais, et semblait aussi n'avoir jamais été aussi proche d'un public qui lui a renouvelé des vœux de fidélité. Claude Dubois a donné la meilleure performance « live » dont je me souviens de lui. Sa « Chasse-galerie » ayant été un des moments les plus électrisants de la soirée. Pas plus Martine St-Clair qu'Alma de Noche, avec des blocs plus courts, n'ont fait redescendre la foule.

Mais... Mais la vérité reste que ça n'est qu'au moment où Marjo est entrée en scène qu'on s'est souvenu du bruit que pouvait faire une mer de monde en délire.

On n'avait pas crié aussi fort dimanche dernier. Et on ne l'avait pas encore fait hier soir. Et l'on pourrait parler sans risque que le gros des effectifs était là pour elle. Elle qui s'en rendait parfaitement compte. Et récompensait ses fans par une de ses plus belles performances.

Ce qui conduit à se demander en terminant, au moment du final qui rassemble tous les participants sur un « Ce soir on danse à Naziland » de « Starmania » devenu « Ce soir on danse à Montréal », si les organisateurs n'auraient pas mieux fait de garder les « découvertes » de l'après-midi pour le Square Berri, aux dimensions mieux faites pour elles, et de ne présenter dans l'Île qu'un show à sa mesure. Celle des Marjo.

Le public était nettement moins nombreux que dimanche dernier tout au long de l'après-midi. Un rare public qui, même sur place, semblait étrangement absent d'esprit. Et qui, sauf pour le petit groupe massé au pied de la

scène, n'applaudissait que du bout des doigts. Criait encore moins. Si ce n'est, encore là modérément, sur le raï de Cheb Mami.

Il est fort probable que le récit de l'expérience plutôt humide vécue dimanche dernier qu'ont fait les médias, et qu'ont dû faire les personnes présentes, dans leurs familles et leurs cercles d'amis, n'a pu qu'en décourager plusieurs.

Mais il faut dire qu'en plus, à part Julie Masse, Marjo et Luc De Larochellière, aucun des artistes au programme de cette deuxième journée dans l'Île, n'a connu de succès vraiment hors de l'ordinaire, sur scène comme sur disque, au cours de la dernière saison.

Ce qui était particulièrement vrai du programme de l'après-midi, dont tous les participants, à part Julie Masse et Martine St-Clair, étaient plus ou moins inconnus.

Dan Bigras, dont c'est à bien des égards l'année, en est encore à faire La Licorne. Et s'il a su réveiller le monde avec une musique particulièrement énergique, ses textes magnifiques, que sa diction déficiente sert déjà mal, n'ont guère passé la rampe.

Au Spectrum, avec son orchestre très au point, sa musique jazzée, Vinicio Capossella aurait quant à lui fait un malheur. Ici, il a été écouté aussi distraitement que les autres.

On pouvait prévoir, au terme de cette après-midi un peu décevante, que la foule augmenterait en soirée, avec l'arrivée en scène d'artistes mieux connus, conjuguée au beau temps qui se poursuivait.

Mais on ne pouvait aussi que se dire, au terme de ce premier volet consacré aux « découvertes », que pour un événement qui comptait attirer 75 000 personnes, il aurait mieux valu s'en remettre aux « gros noms ». Un tel cadre ne se prête tout simplement pas aux incursions hors des sentiers battus. Et la multiplication de ces numéros de six ou sept chansons qui ratent la cible, ne réussit qu'à multiplier les temps morts dus aux pauses techniques, tout en éparpillant un budget déjà serré sur des coups d'épée dans l'eau.



Des rappeurs noirs et d'origine latino-américaine sont venus encourager sur scène le chanteur de STBL. « C'est ça aussi le rap, les gens montent sur scène pour aider les solistes », a dit un des animateurs de la journée.

# En France, comme au Québec

Agence France-Presse

PARIS

■ Une contravention infligée à un cycliste parisien et entraînant le retrait de deux points de son permis de conduire plonge dans l'embarras le secrétariat d'État français aux Transports qui n'avait pas prévu ce cas de figure et va « dès lundi procéder à une analyse juridique ».

L'affaire, révélée par le quotidien *Libération*, et confirmée de diverses sources autorisées remonte, au 23 juillet : un cycliste ayant brûlé un feu rouge s'est vu interpellé par un agent de la paix qui l'a menacé du retrait de deux des six points de son permis.

« Au secrétariat d'État, on souligne d'une part que c'est le premier cas connu d'un cycliste ainsi menacé dans un incident n'impliquant pas d'automobile et d'autre part qu'il y a effectivement une ambiguïté dans le texte de loi, non voulue par le législateur ».

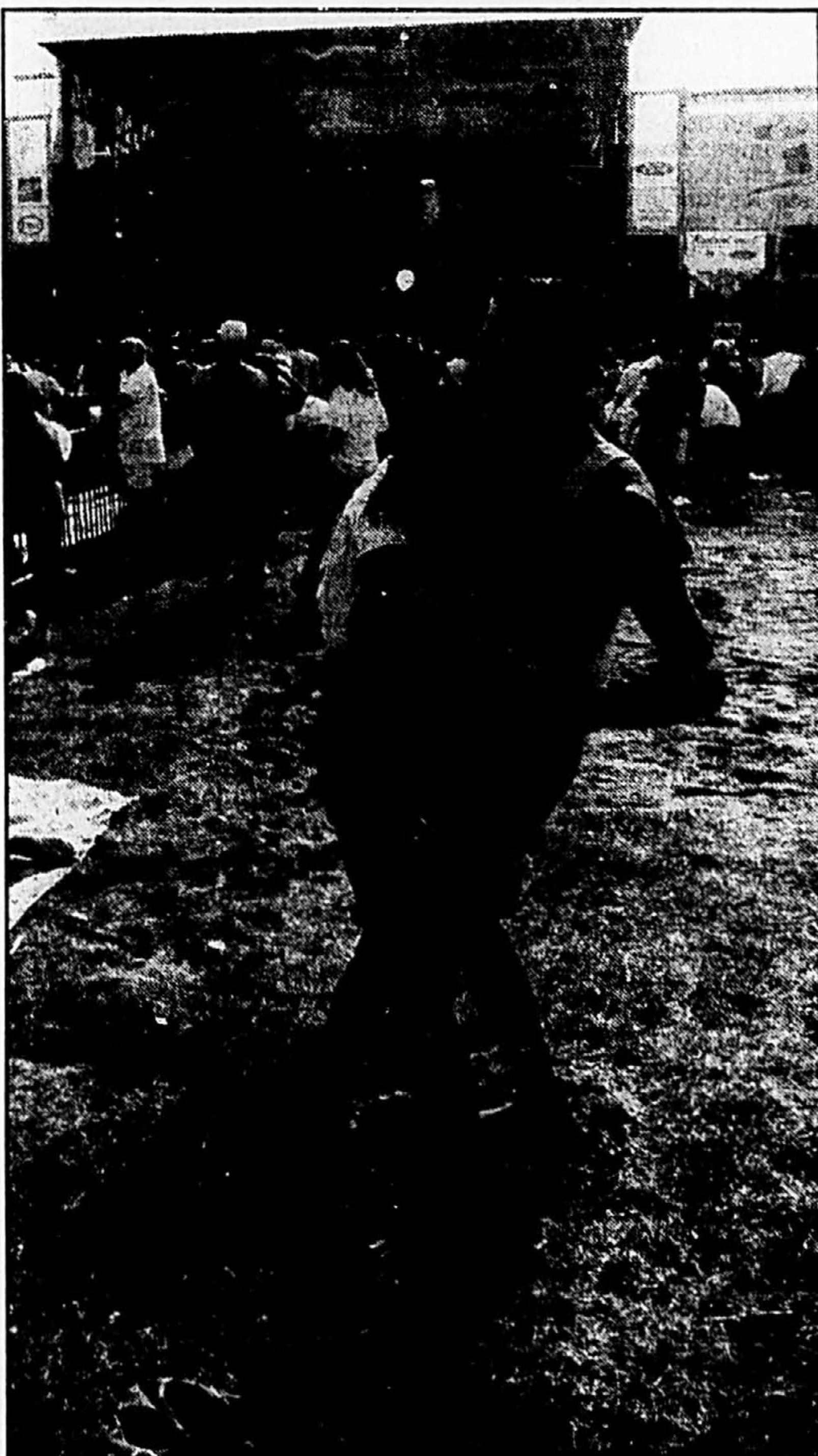
On s'étonne par ailleurs qu'un policier ait jugé nécessaire de demander à un cycliste... son permis de conduire de voiture.

### Situation absurde

Selon M. Bernard Durand, adjoint du directeur à la sécurité et à la circulation routière (DSC), « la situation n'avait pas été envisagée, mais elle est tellement absurde que le juge ne pourra certainement pas y donner suite ». « La capacité de conduire une voiture n'est pas en cause dans cette affaire ».

Le retrait des points n'est en effet pas automatique, et c'est à la justice de qualifier l'infraction, déterminant si elle est ou non de nature à entraîner une suppression de points.

L'instauration du permis de conduire à points, à compter du 1er juillet, avait entraîné de très nombreux barrages de chauffeurs routiers en France au début du mois, ainsi que des difficultés de transports et d'approvisionnements considérables.



A quelques exceptions près, le public n'avait pas le coeur à danser hier après-midi.



Des Algériens ont manifesté beaucoup d'enthousiasme pendant que leur compatriote Cheb Mami se produisait sur scène.



Une tour de verres de bière... pour passer le temps !

# De vrais « anges »...

■ Près de 250 motards affichant l'emblème des Hell's Angels sont arrivés hier après-midi à Saint-Nicolas, sur la rive sud de Québec, dans un calme relatif si l'on excepte les pétarades de leurs motos.

Dans une longue caravane s'étendant sur plus d'un kilomètre à la largeur de la route 132, les motards ont franchi la « Hell's

Gate » de leur repaire, encadrés en plusieurs points par des patrouilleurs de la Sûreté du Québec (SQ) et survolés par deux hélicoptères de la SQ.

Aucun éclat, aucun cri, aucune manifestation bruyante, en fait rien de spécial si ce n'est quelques échanges de signes de tête. Tout s'est déroulé dans le calme et dans la discipline.

## Montréal en ville

## Cyclistes masqués



**JOHANNE MERCIER**  
collaboration spéciale

Elle fait des ravages à Mexico, Los Angeles, Tokyo et New York. A Montréal, elle n'a pas encore envahi notre quotidien et tout ce qui est 'vert' fait des pieds et des mains pour ne pas lui céder un pouce!

Elle, c'est la pollution. Lui, c'est le masque 'Greenscreen', qui pour 10\$ couvre et protège la bouche et le nez des cyclistes urbains. Fabriqué d'un mélange de carbone et d'éponge, il filtre les hydrocarbures et l'oxyde.

Heureusement, les Montréalais n'en ont pas un urgent besoin. On suggère cependant de le

porter pour empêcher d'avaler maringouins et autres petites bestioles lors de randonnées printanières à proximité de la Voie maritime, où elles sont légion, de même que pour les cyclistes souffrant d'allergie ou présentant des difficultés respiratoires. Pas bête.

(Chez *Cordeé plein air*, 2159, Sainte-Catherine est).

## L'UNE EST MINCE, L'AUTRE PAS

■ Fine pizza, dit l'annonceur du nouveau resto *Piazzetta*. Pour fine cuisine, bien sûr, tout et chacun la revendiquant comme on s'appropriait très (trop?) facilement le mot gastronomie il y a quelques années. Mais revenons à la pizza fine... dans le sens mince, ça oui: croûte et garniture n'atteignent pas le quart de pouce! Le menu propose quelques variations originales: basilic, prosciutto, trois fromages, bleu. La 'basilic' et la 'trois fro-

mages' furent commandées. Bon pour qui aime le croustillant. Détail intéressant: pour conserver la pizza chaude, on vous l'apporte sur un réchaud. Et le décor est simple et joliment... branché! Petite terrasse donnant sur rue (4097, rue Saint-Denis).

Pourtant à quelques rues de là, *Le Jardin de Puits* (180, rue Ville-neuve est) est d'une tout autre inspiration. Le m'y suis retrouvé pour avoir remarqué, à la fin de l'été dernier, cette terrasse intérieure et feuillue de la rue Ville-neuve. Je flairais le resto sympathique de quartier. C'est donc l'envie de manger dehors, tout en étant protégée des intempéries (c'était un soir de veille météorologique...) qui m'ont donné l'idée d'aller y faire un tour. Pour m'apercevoir que *Le Jardin de Puits* était une de ces 'brochettes-appartez-votre-vin'. Trop tard et trop fain pour faire demi-tour. Fonçons. À l'intérieur, de bonnes odeurs nous accueillent, aux murs sont peintes des fresques aux bleus méditerranéens et la terrasse à son charme bien qu'en y regardant de

plus près, se manifeste un certain délabrement.

Que dire de la pizza, sinon qu'elle n'est pas mince. Plutôt bien en chair et même la 'Jardin de Puits', le spécial-maison quoi, n'a de spécial que les petits morceaux de boeuf relevés qu'on a ajouté aux traditionnels piments-champignons-fromage-tomates.

## GIVENCHY CÔTÉ JARDIN

■ Ah! les jardins de Givenchy... Quelle splendeur! Quel savant amalgame de couleurs, de teintes, de tons, de nuances. Ah! prendre le 'five o'clock tea' dans ce paysage bucolique...

Vous jureriez sur la tête de père et mère que jamais vous n'avez vu l'ombre d'un jardin de Givenchy. Je vous affirme le contraire. Car les jardins de Givenchy sont les jardins peints par Monet, et qui n'a pas vu un jour un Monet, une reproduction s'entend. Vous savez ces beaux jardins anglais où perlent fleurs délicates et vaporeuses, tantôt roses, tantôt jaunes, tantôt bleus. L'incarnation de la paix sur terre.

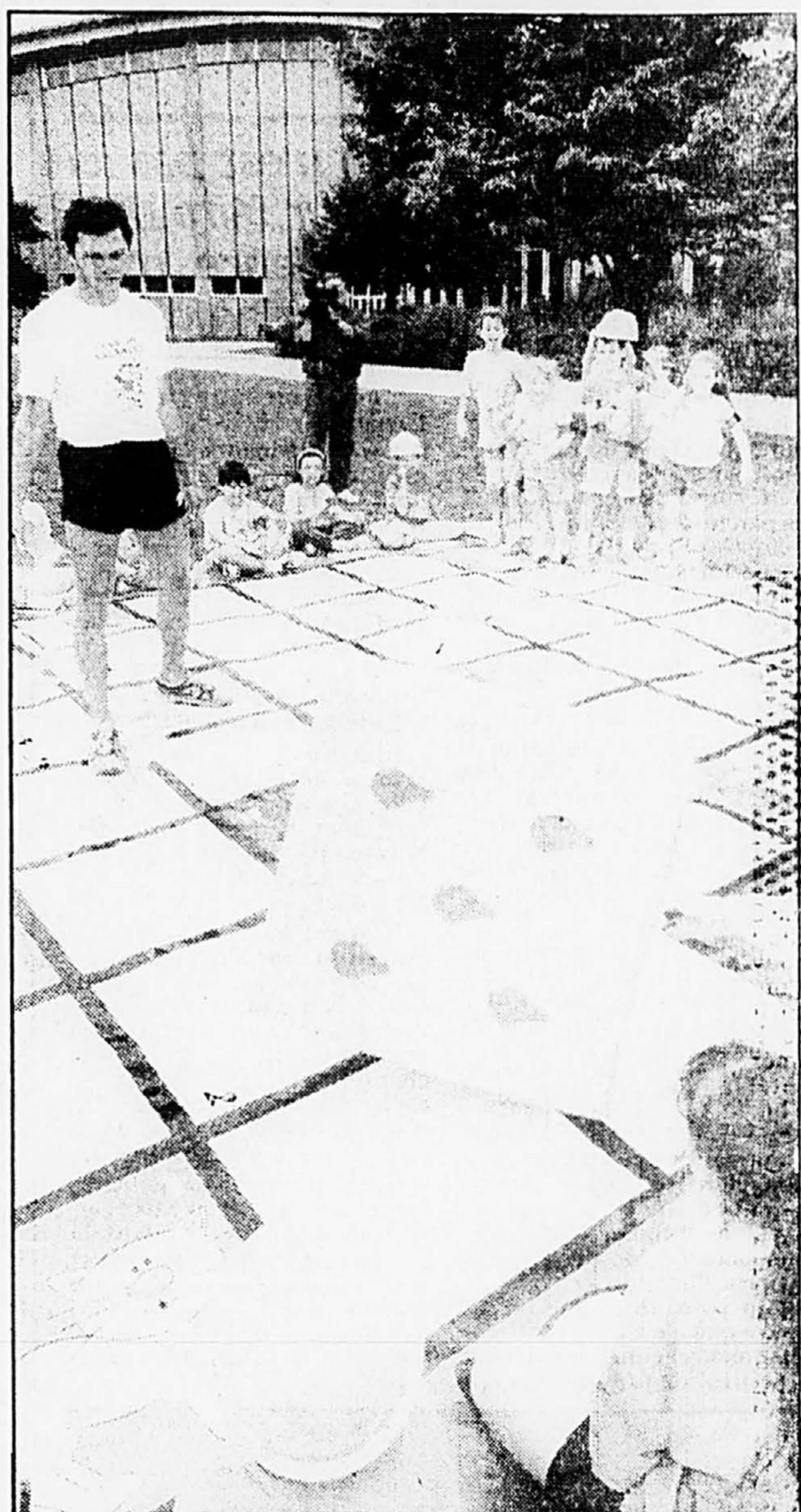
Un jardin de Givenchy dans votre jardin: possible. Et même probable grâce à ce kit raffiné mis en marché par *White Swan*. L'idée est originale: à priori, la boîte semble dévoiler la palette d'un peintre mais les petits récipients ne contiennent pas de la peinture mais des semences que vous parsemerez dans votre jardin selon un plan bien défini (un peu comme de la peinture à numéro, no 2 dans cet espace, numéro 3 dans l'autre). Quelques mois plus tard jaillira de terre la réplique miniature (tout de même quelques centaines de pieds carrés) des jardins immortalisés par monsieur Monet.

Trop tard pour envisager une floraison cet été, mais tous les espoirs sont permis pour le printemps prochain. Les Jardins de Monet sont vendus à la *Maison Arpo* (3916 rue Saint-Denis).

Toujours à cette adresse, vous retrouverez quelques objets provenant directement de Designart, la célèbre boutique-jardin de Knowlton dans les Cantons de l'est: vases et décorations pour l'extérieur.

## FLASH EN VILLE!

■ Fête nationale suisse le 1er août. Si vous avez des amis suisses et voulez les recevoir avec tous les honneurs, l'épicerie fine du restaurant *Guil-laume Tell* (2055 rue Stanley) vous propose quelques spécialités.



## La course électrique

Le grand mystère de l'électricité, la sécurité et l'économie d'énergie: voilà les sujets des 200 questions d'un jeu de société grandeur nature qui, sur un parcours de 324 pieds carrés, permet aux enfants de s'amuser tout en s'instruisant, mine de rien! Quatre équipes de sept enfants peuvent participer au jeu en même temps. Un représentant de chaque équipe joue le rôle du pion et se déplace sur la grille au gré des bonnes et des mauvaises réponses de ses coéquipiers. Activité gratuite dans les parcs de la ville de Montréal, via 'Clubs Vacances'.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse



## Se faire zyeuter...

Les tee-shirts à saveur nationaliste sont légion cet été. On pourrait même dire qu'ils ont une forte constitution... Celui qui m'est tombé dans l'oeil cette semaine est une création de *Flem*, un des artistes-associés d'une boîte de fabrication de tee-shirts nouvellement installée rue Saint-Denis. 'Ici on voit loin' annonce-t-il subtilement. Lettres qui se détachent sur fond noir mais... lendemains verts pour l'espérance. (Boutique *Zyeute*: 3778, rue Saint-Denis).

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

## Les maires de Montréal

## Louis Payette et le scandale du Conseil corrompu

CLAUDE-V. MARSOLAIS

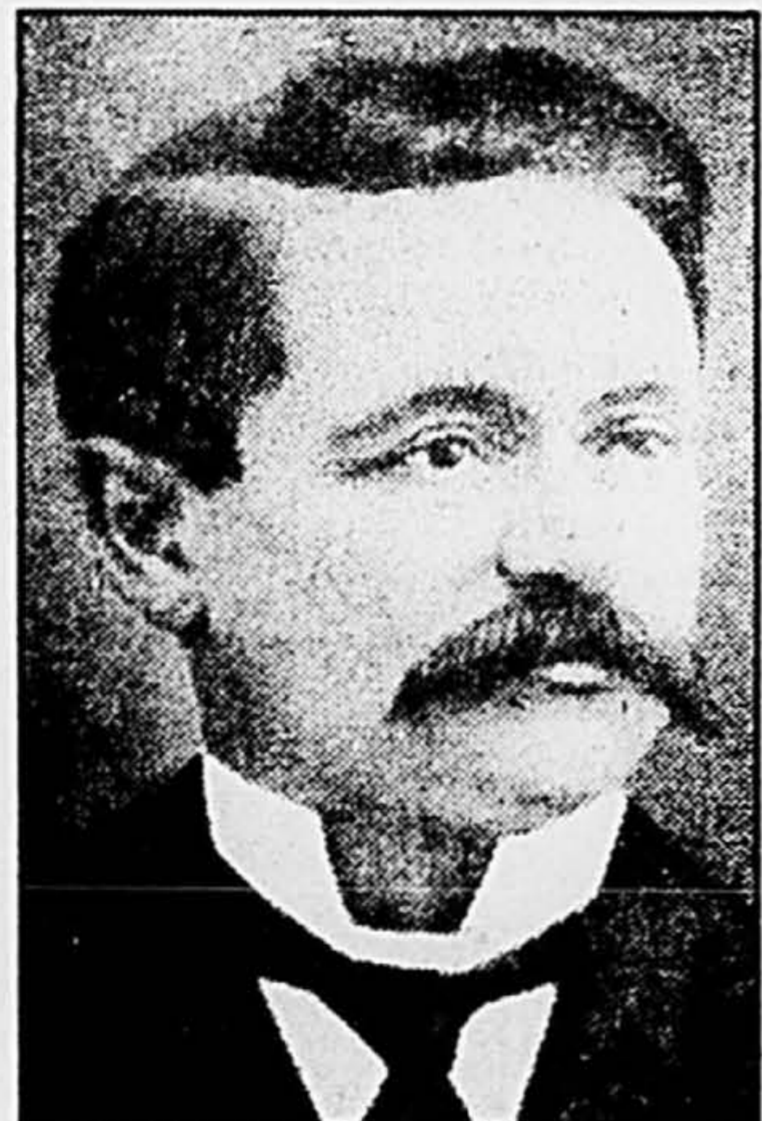
Louis Payette fut élu à la mairie en 1908 parce que son adversaire, Philippe-Honoré Roy, député de Saint-Jean, était encore plus favorable aux trusts des services publics qu'il ne l'était et que le camp réformiste n'avait pas été en mesure de se trouver un candidat. Il devait l'emporter par 14 710 voix contre 11 914.

En 1907 il avait proposé, alors qu'à titre d'échevin il présidait le comité des Finances, un contrat en or à la *Montreal Light Heat and Power* pour la fourniture du gaz et de l'électricité qui s'échelonnait sur trente ans et cela malgré l'opposition des réformistes, des organisations patronales et de nombreux quotidiens.

Mais son séjour à la mairie de 1908 à 1910 connaitra des rebondissement surprenants alors que le Parlement de Québec décrète une enquête sur l'administration de Montréal, présidée par le juge Lawrence-John Cannon, qui conduira à la dénonciation de 23 échevins trouvés coupables de corruption et à l'imposition, après un référendum, d'un bureau de contrôle ou conseil exécutif pouvant mieux concilier les intérêts généraux de la Ville plutôt que ceux des quartiers.

En 1908, le favoritisme règne en maître à l'Hôtel de ville, favorisé par les piètres qualifications du personnel technique. Les travaux, adjugés à des partisans ou à des parents des échevins, sont mal conçus, mal exécutés, souvent à recommencer. Les entrepreneurs anglophones n'ont plus la haute main sur les contrats d'asphalte. C'est la compagnie de Construction et de Pavages Modernes, dirigée par un ancien journaliste, Rodolphe Brunet, qui a la responsabilité des contrats. Sa propre compagnie ne dispose d'aucun outillage et n'enregistre aucune comptabilité; elle ne fait que transmettre les contrats en prélevant de fortes commissions.

Brunet tire les ficelles de la gang des 23 échevins qui comprend le député Médéric Martin et futur maire. Il influence les nominations et les décisions du Conseil; il fait substituer Napoléon Giroux à Emery Larivière, jugé trop inflexible, à la présidence du Comité de la voirie. Et le système fonctionne aussi bien au sein d'autres comités, comme ceux de la police et des incen-



Louis Payette, maire de 1908 à 1910.

dies. Le chef de police, Olivier Campeau, ne contrôle plus ses hommes puisque les postes et les promotions d'agents de police et de pompiers se vendent comme sur le marché boursier à l'Hôtel de ville. Bref, 25% des revenus de la Ville, qui se chiffrent à plus de 5,2 millions, servent uniquement à enrichir des intermédiaires, des amis ou des parents des échevins.

Pour nettoyer ces écuries d'Augias comme l'écrit Rumilly, l'ancien maire Hormidas Laporte, le notaire Victor Morin, l'entrepreneur S.-D. Vallières, le marchand de charbon Farquhar Robertson, le sénateur Dandurand et le député Honoré Gervais organisent un Comité de citoyens, rassemblant le gratin de la bourgeoisie montréalaise, qui exigera une enquête sur l'administration municipale et une réforme qui consisterait à doubler les échevins par un bureau de contrôle composé de quatre membres élus par le peuple et qui assumerait le pouvoir exécutif.

Le Conseil municipal est bien prêt à accepter l'idée d'une commission d'enquête mais il refuse le projet d'un Bureau de contrôle qui dépouillerait les échevins d'une grande partie de leurs pouvoirs. Il préconise plutôt une Commission des travaux publics dont les membres seraient des échevins choisis par le conseil. Le premier ministre Lomer Gouin tranche en décrétant une Commission d'enquête qui se mettra à l'oeuvre dès le 27 avril 1909 et il décide de soumettre la question de la création d'un Bu-

reau de contrôle à un référendum le 30 septembre 1909.

Les électeurs montréalais sans doute influencés par les révélations sur la corruption généralisée de l'administration municipale lors des audiences publiques de la Commission d'enquête acceptèrent à 88% la création d'un Bureau de contrôle et à 92% la réduction du nombre d'échevins de deux à un par quartier. Le nouveau conseil comptera un maire, 31 échevins ou conseillers et un Bureau de contrôle de quatre commissaires. Le maire perd les pouvoirs que la loi de 1899 lui accordait notamment en matière de contrôle sur les comités municipaux et sur les fonctionnaires qui deviennent assujettis à l'autorité du Bureau de contrôle.

Le juge Cannon remettra son rapport le 20 décembre 1909 et recommandera le changement du système d'élection par quartiers qui serait la source du mal; cette proposition n'aura cependant pas de suite. Il flétrit le 'gang des 23' et cite huit échevins comme 'sûrement coupables' de corruption. Ils seront d'ailleurs condamnés par le juge à payer une partie des frais de l'enquête, soit 1 600 \$ sur 19 266 \$. Mais ils refuseront et personne ne les forcera à rembourser. D'ailleurs, l'administration Guerin et le Comité des citoyens abandonneront l'idée de poursuivre pour malversations et mauvaise administration les échevins mentionnés par le rapport Cannon sous le prétexte que ces délits n'étaient pas ins-

crits distinctement dans le code criminel.

## La police

L'enquête Cannon avait révélé que la prostitution à Montréal était tolérée depuis plus de trente ans et que l'adresse de certains bordels était demeurée inchangée pendant toute cette période.

Lors des rares descentes dans les maisons de prostitution, les policiers n'obligeaient pas les clients à se rendre au poste de police et cette obligation n'était faite que le lendemain à la tenancière et à ses filles, qui sont alors punies par une légère amende par la Cour du Recorder.

Malgré la tolérance affichée envers ces maisons de prostitution, les prostituées n'étaient pas soumises à un examen médical régulier quoique l'on avait tenté un essai en 1907. Mais c'étaient les autorités religieuses de l'époque qui s'étaient objectées!

On révéla aussi que l'on faisait une utilisation politique du pouvoir policier. Un candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, Gorges Vandellac, avait été piégé après les élections municipales de 1908 par son adversaire, l'échevin W.J. Proulx, qui était président de la Commission de police.

Celui-ci s'était probablement arrangé avec un dénommé Lefebvre qui devait de l'argent à Vandellac pour que la remise de la somme se fasse dans une maison de prostitution, sise au 704 Sanguinet.

Le 19 octobre 1908, le dénommé Lefebvre donne rendez-vous à cette adresse à Vandellac qui ignorait que cette maison était un bordel. Vandellac s'y rend et rencontre son débiteur mais comme il s'apprêtait à partir, des policiers font irruption dans la maison et l'arrêtaient sous l'inculpation de s'être trouvé dans un lieu de débauche. La police le convainc de plaider coupable à cette accusation afin d'éviter le scandale d'un procès. Vandellac cédera à ce chantage et compromettra ses chances d'être candidat aux prochaines élections.

Dans cette affaire, le juge Cannon avait démontré que des abus pourraient être commis par des agents de police malhonnêtes ou malhonnêtement dirigés. Cette anecdote démontrait que si le policier dépendait de l'échevin pour être promu, ce dernier dépendait aussi du policier pour être élu. Le juge recommandera l'abolition de la Commission de police actuelle contrôlée par un échevin et son remplacement par un nouvel organisme dont les membres sont nommés par le gouvernement.

De même, on apprit que le chef de police Campeau, à la demande de l'échevin Lapointe, faisait souvent pression auprès de la Cour du Recorder pour que des poursuites contre des tenanciers, accusés d'enfreindre les règlements relatifs à la vente de l'alcool, notamment le dimanche, soient suspendues.

Dans son rapport, le juge Cannon au lieu de mettre en cause l'attitude des juges de la Cour du Recorder, comme l'avait souligné le chef de police Campeau, qui ne réclamaient que des sentences bénignes aux infractions contre les moeurs (prostitution, pari et jeu, vente d'alcool non réglementaire) se contenta de rappeler l'impérative application de la loi telle qu'elle était écrite.

L'enquête a aussi démontré que le détective en chef faisait payer 25 \$ et plus les promotions dans son service et que l'échevin Proulx avait, de nombreuses reprises, fait entrer des individus dans la police moyennant une redevance variant de 25 à 50 \$.

Au service des incendies, il en allait de même mais les contributions étaient beaucoup plus élevées, de 100 à 300 \$. Ainsi, Joseph Laberge, un pompier qui voulait un poste de contremaître, avait dû passer par un garçon de café, Joseph Désautels, à qui il avait remis 300 \$. Ce dernier distribuait la somme au ca-



Le club *Le Canadien* est fondé le 6 décembre 1909 et il jouera sa première partie le 5 janvier 1910.

PHOTO THÉOQUE La Presse



pitaine des pompiers et au chef du Service ce qui assurait automatiquement la promotion du requérant.

On peut donc en conclure qu'aucun service essentiel n'était à l'abri des prébendes et des pots-de-vin de toutes sortes.

Ce qui est étonnant dans les conclusions du rapport Cannon, c'est qu'elles donnent l'illusion que le mal se trouvait chez les responsables (politiques), donnant ainsi l'opportunité à une nouvelle organisation politique de s'emparer du pouvoir municipal aux prochaines élections. N'était-ce pas le Comité des citoyens qui avait demandé l'enquête et certains changements au fonctionnement de l'administration municipale et qui saurait en profiter à quelques mois des élections municipales?

On ne s'attaqua peu aux racines du mal. Le maire Louis Payette avait indiqué dans son témoignage devant le juge Cannon que le mal venait du système d'élection par quartiers, chaque échevin défendant les intérêts locaux, les intérêts de sa faction, au détriment du resté de la ville.

Le juge Cannon adopta la thèse du maire en recommandant l'abolition du système d'élection par quartiers. Mais cela ne fut jamais mis en pratique, probablement parce qu'elle aurait éloigné encore plus les citoyens de la chose municipale.

## Les origines du maire

Né à Montréal le 25 décembre 1854, le maire Louis Payette avait fait ses études commerciales à l'Académie des Frères des écoles chrétiennes. Il s'initia à la construction domiciliaire sous la direction de son père avant de s'illustrer à son tour comme entrepreneur en construction. Son entreprise a construit la gare Viger, le collège de Saint-Laurent, l'édifice de *La Presse* (rue Saint-Jacques) en 1900 et le château Frontenac à Québec. Il a représenté le quartier Saint-Louis de 1902 à 1908.

SOURCES: AVM, Louis Payette; W.H. Atherton, *Montreal under British Rule*, S.J. Clarke Publishing, Montreal, 1914: 186-189; Robert Rumilly, *Histoire de Montréal, Fides*, 1972: 396-412; Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Boréal, 1992: 258-260; Jean-Paul Brodeur, *La délinquance de l'ordre*, Hurtubise HMH, 1984: 55-71; Michel Gauvin, *The Reformer and the Machine: Montreal Civic Politics from Raymond Préfontaine to Médéric Martin*, *Revue d'études canadiennes*, vol. 13, no 21 (été 1978): 20-21; *La Presse*, 14 décembre et 18 décembre 1909.



## Les grands procès: l'affaire McDonald

L'histoire de Doris Palmer et de George McDonald est un film noir avant la lettre, une préfiguration de la légendaire équipée de Bonnie Parker et Clyde Barrow. Tout commence bien loin de chez nous, dans l'Ouest américain, quand une héroïne de Scott Fitzgerald s'éprend d'un personnage de Chandler et quitte tout pour le suivre. Leur dérive les entraîne à Montréal, là où veille le destin en cet été 1927. On n'aura pas fini avec eux: la sentence de nos tribunaux va soulever un mouvement de protestation sans précédent aux États-Unis. Bien plus, on va interdire à jamais au public et aux journalistes québécois l'accès à une exécution.

## La starlette, le desperado et le taxi



**DANIEL PROULX**

collaboration spéciale

À cette époque, *La Presse* s'enorgueillit d'être « le journal français le plus grand du monde ». Elle fait évidemment allusion à son format, la modestie a sans doute déjà cours, rue Saint-Jacques. En ce 19 juillet 1927, elle fait une large place à une terrible nouvelle: le cadavre criblé de balles d'un chauffeur de taxi a été trouvé dans un fossé qui borde la route principale de Huntingdon, près de la frontière américaine. A quelques pas de là, des vêtements de femme et un veston d'homme tachés de sang ont été retrouvés.

On a déjà une bonne idée de l'identité des auteurs de ce crime barbare qui ont tué le pauvre Adélarde Bouchard, qui a quarante ans et sept enfants, pour s'emparer de sa limousine Packard et lui faire les poches. On a retrouvé sur lui un bout de papier sur lequel il avait noté le nom et l'adresse de ses derniers clients. Il s'agit de trois jeunes Américains descendus trois jours plus tôt à l'Hôtel Mont-Royal. Il y avait là un couple en voyage de nocces, du nom de McDonald, et un certain George Vance. Ils avaient retenu les services de Bouchard à quelques reprises auparavant; ce dernier jour, ils désiraient faire une courte excursion aux États-Unis.

Les premiers enquêteurs se ruent à l'Hôtel Mont-Royal mais le trio s'est envolé du nid, sans payer la note. Pis encore, l'homme McDonald a touché un chèque en bois de deux cents dollars auprès de la direction.

Les signalements fournis par le personnel coïncident avec ceux des témoins qui ont vu le trio dans le taxi, quelques minutes avant le drame. Le couple est pour le moins dépareillé: la jeune femme est grande, fort bien tournée et tout aussi jolie; son mari, plus petit qu'elle, fait à peine cinq pieds et six pouces et est atteint d'un lourd strabisme. Quant au troisième lascar, il a passé un peu plus inaperçu.

### Un jeune marié au lourd passé

Ils ont tous trois tenté de passer la frontière dans l'heure qui a suivi le drame. Le mari était déguisé en chauffeur, la femme était assise à l'arrière, complètement nue. Ils n'avaient pas les papiers prouvant que la voiture était la leur, les douaniers leur ont refusé l'entrée aux États-Unis.

La Packard est retrouvée dans le centre-ville de Montréal, près du Théâtre Imperial, un taxi a conduit le trio dans un autre hôtel où ils ont effectivement passé la nuit. On perd ensuite leur trace. Convaincus qu'ils sont encore au pays, les autorités offrent une récompense de 1000 \$ pour leur capture.

On apprend que McDonald est en fait un Canadien au casier judiciaire chargé malgré ses 24 ans. Natif de la Nouvelle-Écosse, il a émigré avec sa mère dans le Maine et a très tôt eu une disposition au crime. Il a fait de la taule au Canada puis dans l'état de New York. Engagé dans la Garde côtière américaine, il a déserté puis a été pris. Il s'est évadé, a été repris puis s'est évadé à nouveau. Il a été déporté deux fois au Canada. Son chemin est parsemé de faux chèques, de petits vols avec violence puis de hold-ups. Il aboutit en 1927 à Seattle, dans l'état de Washington.

C'est là qu'il fait la connaissance d'une éclatante jeune fille de 19 ans, Doris Palmer, qui élève seule un garçon de 18 mois. Cette fille adoptive d'un médecin prospère de Mount Vernon, dans l'état de New York, qui y fréquentait le meilleur monde, a été envoyée à l'autre bout du pays pour donner naissance à cet enfant issu d'un mariage qui avait duré deux jours. Elle fait de la danse et joue la comédie. Leur liaison sera brève, McDonald est pris en tentant de passer un chèque sans provision. Il est envoyé en prison pour un peu plus d'un an. Doris a choisi de l'attendre, elle gagne Hollywood et fait de la figuration dans des films. À la sortie de prison de son amant, elle le marie, suspend sa carrière d'actrice et le suit chez sa belle-mère à Portland, dans l'état de Maine. Ils étaient mariés depuis trois mois quand ils ont choisi de passer leur lune de miel à Montréal.

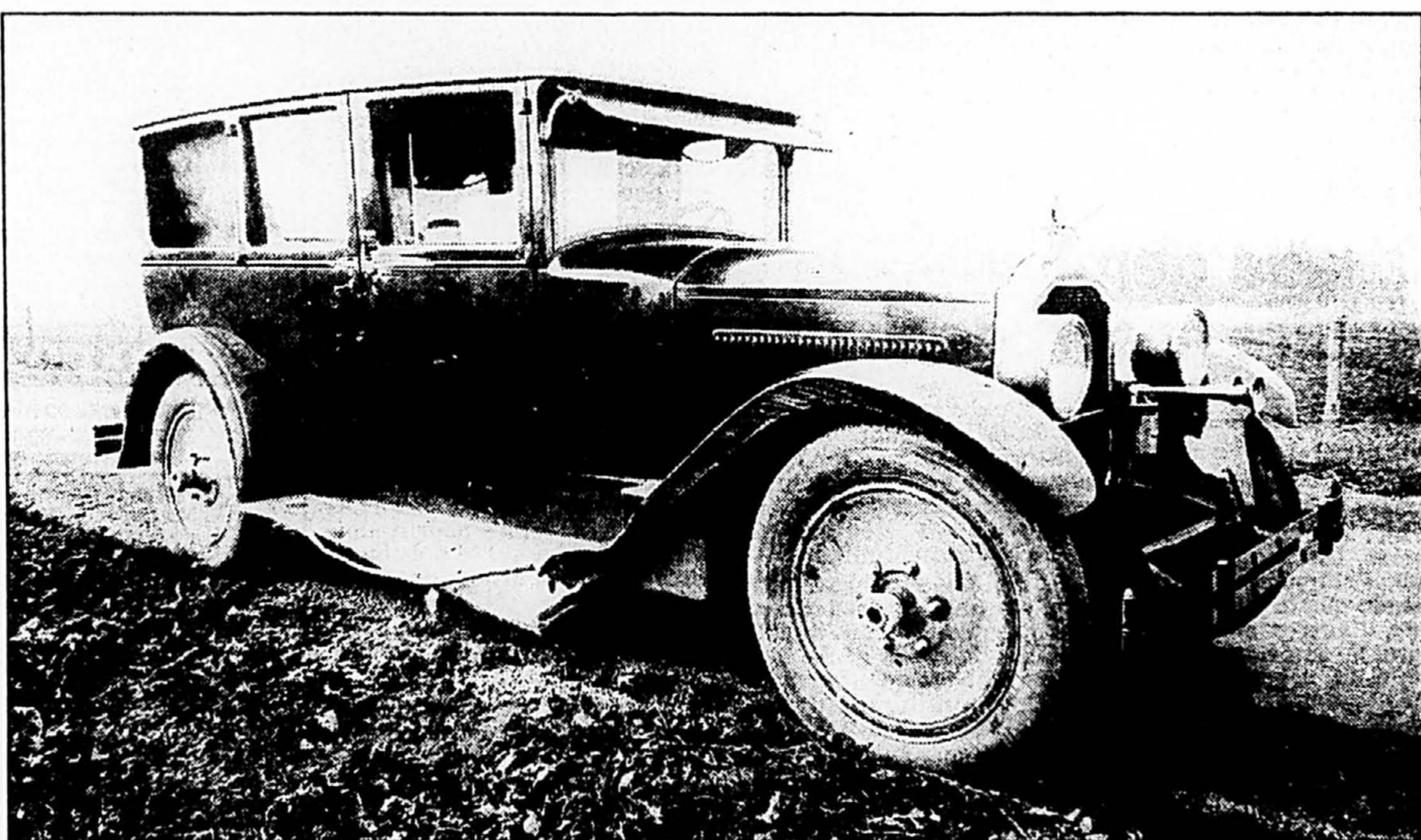
Des circulaires contenant les empreintes digitales et les photos du couple sont envoyées dans toutes les grandes villes américaines. Un mois jour pour jour après leur forfait, ils sont arrêtés à Butte, dans l'état du Montana, où le mari a une fois de plus tenté de changer un chèque en bois. À Portland, Pittsburgh, Chicago ou Kansas City, ils ont laissé des traces de leur passage: des chèques, encore...

### Une cause perdue?

Ils débarquent à Montréal sous bonne escorte début octobre. Leur procès s'instruit en décembre à Valleyfield, chef-lieu du district judiciaire de Beauharnois. L'affaire passionne l'opinion nord-américaine, des journalistes accourent de Montréal, des Maritimes ou de New York se disputent les chambres



Les accusés forment un couple pour le moins dépareillé: Doris Palmer, une Américaine de 19 ans, est grande, fort bien tournée et tout aussi jolie; son mari, George McDonald, un Canadien de 24 ans au casier judiciaire chargé, plus petit qu'elle, fait à peine cinq pieds et six pouces et est atteint d'un lourd strabisme.



En juillet 1927, le cadavre criblé de balles du chauffeur de taxi Adélarde Bouchard, qui a quarante ans et sept enfants, a été trouvé dans un fossé qui borde la route principale de Huntingdon, près de la frontière américaine. On l'a tué pour s'emparer de sa limousine Packard et lui faire les poches.

d'hôtel de la ville. Les accusés sont en mauvaise posture: la preuve de la Couronne, dont on a eu des bribes à l'occasion de l'enquête préliminaire, paraît bien lourde. Ils étaient représentés par deux criminalistes montréalais notoires, Lucien Gendron et Joseph Cohen. Mais à l'ouverture de leur procès, ils n'ont personne à leurs côtés, on se serait désisté tant à cause du manque de moyens des clients que de la difficulté de leur situation. Le juge Joseph Walsh désigne d'office un avocat de la ville, Alex Legault et un réputé criminaliste montréalais, R.-L. Calder, qui agissent à titre bénévole. Philippe Brais, de Montréal, et Ludger Codebecq, de Valleyfield, représenteront le ministère public.

Quand les accusés font leur entrée dans la cour, les occupants des banquettes arrières se lèvent d'un seul mouvement pour les examiner furtivement avant qu'ils ne disparaissent aux regards, derrière le haut dossier de leur banc commun. George McDonald, l'air sérieux, porte des lunettes aux verres épais. Doris Palmer est modestement vêtue, elle a au poignet un bracelet enroulé trois fois à la façon d'un bracelet et au cou, une chaînette d'argent avec croix et médaille. Les comptes rendus font tous allusion à sa beauté et à son élégance naturelle, elle tranche sur l'assemblée, on dirait Garbo chez les ploucs.

Une soixantaine de témoins ont été assignés par la Couronne tandis qu'il apparaît peu probable que la défense en produise un seul. Les deux avocats, qui viennent d'hériter du dossier, demandent au président du tribunal, qui se veut expéditif en affaires, un répit de quelques jours pour consulter leurs clients et se familiariser avec la cause mais cette permission leur est refusée.

On reconstruit d'abord les derniers moments de la victime. Le dimanche fatidique, elle a reçu un appel de ses clients de la veille à l'heure du souper. Des témoins déposent à l'effet qu'ils ont vu ce soir-là le trio infernal à bord de la Packard. On s'occupe ensuite de démontrer que les vêtements féminins et le veston retrouvés non loin des lieux du crime appartenaient aux accusés. Deux concitoyens de Miss Palmer, qui étaient au même hôtel, ont fait leur connaissance, le samedi soir, dans une boîte de nuit fort courue, le Château Inn, et les ont vus à nouveau l'après-midi même du drame. Ils n'ont aucune

difficulté à reconnaître les toilettes que le couple portait ce jour-là.

### Une atmosphère de bonne humeur

Le juge Walsh, avant l'ajournement du week-end, se félicite: « Je n'ai jamais vu une cause progresser aussi rapidement... » Le correspondant de *La Presse* note que les défenseurs laissent parler les témoins, même les plus importants, sans guère les contre-interroger. L'attitude des accusés ne varie guère: lui s'obstine à éviter les regards des journalistes, elle, au contraire, se montre serene et sourit parfois, flattée, quand des témoins font allusion à sa beauté.

Vient ensuite le tour des douaniers américains qui ont refoulé le trio et qui se rappellent bien de McDonald qui, coiffé de la casquette du défunt, simulait être le chauffeur des deux autres qu'il prétendait emmener en excursion aux États-Unis. *La Presse* rapporte que « deux témoins venus de Malone, dans l'état de New York, le greffier Morrison et le surintendant Van Deusen ont donné ordre de présenter à l'accusée, avec leurs compliments, une bouteille de champagne du meilleur cru ». Et d'ajouter: « Le shérif Crépin fera tout son possible pour remettre le cadeau à Miss Palmer... »

Un témoin attendu se fait entendre, c'est le docteur Rosario Fontaine, éminent médecin-légiste de Montréal qui, tient-on à préciser, « a suivi un cours spécial à Paris... » L'expert est formel, les balles qui ont tué la victime provenaient du Colt .38 trouvé en possession des accusés quand ils ont été arrêtés au Montana. Les balles furent tirées à plus de deux pieds et demi de la victime. Une cartouche vide trouvée dans l'auto de la victime, mais qui ne l'avait pas atteinte, a été utilisée par le petit Colt .25 découvert dans la bourse de l'accusée. De même, le sang sur les vêtements qu'avaient abandonnés les accusés est-il du même type que celui de la victime.

On s'attendrait à un contre-interrogatoire serré de la part de la défense, mais elle se tient sur la même réserve.

Comme l'écrit le reporter de *La Presse*: « En dépit de la gravité de son issue, le procès continue à s'instruire dans une atmosphère générale de bonne humeur... » Une des seules prises de bec entre les procureurs a lieu en l'absence des jurés, sur un point de droit, quand la Couronne veut produire une confession faite par l'accusée au chef de police de Butte, dans laquelle

elle reconnaissait son crime. Ses défenseurs s'y opposent, leur objection est finalement maintenue par le juge.

### Le réquisitoire de la Couronne

En dépit des faits accablants établis par la soixantaine de témoins de la Couronne, la défense choisit de ne pas faire entendre personne. Elle aura donc le privilège de plaider la dernière. Quand la poursuite prend la parole, la salle est archicomble, les moindres recoins, les allées et l'embrasure des fenêtres sont mises à profit: « L'assistance est pressée comme dans un tramway montréalais aux heures de sortie des bureaux et usines... » Philippe Brais fait l'historique de la cause, rappelle les faits et souligne qu'est coupable de meurtre « même celui qui s'est abstenu de l'empêcher... »

L'attitude des accusés a changé, celle de Doris Palmer est grave. On la voit, à maintes reprises, alors que la poursuite accable son mari, se saisir de ses mains dans un geste de réconfort. Celui-ci ne semble guère apprécier ces manifestations et la repousse.

Le sentiment du reporter de *La Presse*, c'est que l'issue des débats pourrait fort bien être défavorable à l'accusé tandis que sa femme bénéficierait d'une certaine clémence. La Couronne le pressent-elle aussi? Son procureur, en tout cas, la charge et s'attarde « à annihilier tout scrupule que les jurés pourraient avoir à déclarer coupable de meurtre une femme, surtout gracieuse et jolie... »

Le réquisitoire terminé, livide comme une morte, elle défaillit, se jette sur son mari pour se soutenir puis s'écroule, sur le plancher. On se précipite à son secours, il faudra mettre une bonne demi-heure avant qu'elle ne revienne à elle.

Son défenseur à la parole. Maître Calder est un fin plaideur, pour lui, l'innocence des accusés ne fait pas de doute. Pourquoi leurs vêtements ont-ils été tachés de sang et pas ceux de leur ami Vance? Il a été démontré que la victime a été abattue à au moins deux pieds et demi de distance et que la vitre avant du côté du passager était brisée. Les accusés étaient dans la voiture, l'auto était arrêtée. Vance était descendu du côté du passager, il a brisé la vitre du canon de son arme, il a tiré, le sang a éclaboussé les accusés, pas Vance. Des témoins ont rapporté que ses vêtements étaient tachés de boue? C'est lui qui a

trainé le cadavre jusque dans le fossé boueux et l'a détroussé. N'était-ce pas lui qui, dans les heures qui ont suivi, a exhibé des billets de banque tachés de sang?

Les maladroites des accusés, avant et après le crime, démontrent bien leur absence de préméditation. Vance, lui, n'a pas fait ces erreurs, on ne l'a pas repris, c'est le petit futé du trio. Et Miss Palmer? Les deux avocats de la défense s'acharnent à la disculper. Alex Legault s'émeut: « Ce n'est pas parce qu'elle a déjà été privée de père et de mère, ce n'est pas par sympathie que vous devez l'acquitter, mais par justice. Si vous êtes un criminel, votre femme le sera-t-elle nécessairement? Rendez cette jeune personne à la vie, à la liberté. Elle est innocente de ce qu'on lui impute, vous l'avez lu sur son front... »

### Clémence pour l'accusée?

Dans son adresse, le juge a tôt fait de déclarer que la preuve est aussi « formelle » contre la femme que contre son coaccusé. Doris Palmer est en sanglots. Lorsque, après 25 minutes de délibérations, le jury les déclare tous deux coupables mais invoque en vain la clémence pour l'accusée, elle s'écroule dans le box, ses pleurs et le bruit de sa chute couvrent la voix du juge qui libère les jurés. McDonald se porte à son secours, il la presse dans ses bras. Il attend d'être revenu à sa cellule pour craquer à son tour. Un médecin lui prodiguera de longs soins avant qu'il ne revienne à lui.

Le lendemain, les condamnés sont ramenés ensemble à Montréal. On les arrache l'un à l'autre sur le quai de la gare, lui part pour la prison commune de Montréal, elle pour celle des femmes de la rue Fullum. Ils doivent se revoir au pied du gibet, le 23 mars suivant, jour du vingt-cinquième anniversaire de McDonald.

Mais ça, c'était sans compter sur l'opinion publique américaine. Des sociétés pour l'abolition de la peine de mort écrivent au président Coolidge, à l'ambassadeur américain à Ottawa et au gouverneur général pour sauver Doris Palmer de la potence. Le célèbre criminaliste américain Clarence Darrow est sur l'affaire. Le Chicago Women's Club fait circuler une pétition à la grandeur des États-Unis: à la mi-février, plus de 20 000 personnes, dont certaines fort influentes, l'ont signée. La presse d'outre-frontière parle d'un procès injuste, critique la loi canadienne en matière de complicité et dénigre nos cours d'appel.

Les parents adoptifs et la mère naturelle de la jeune femme accourent à Montréal en compagnie de son fils de deux ans. McDonald, sur affidavit signé devant témoins, jure que sa femme n'a en rien participé au meurtre. De nombreux journalistes venus d'au loin que de la Californie tentent d'obtenir une entrevue d'elle, on leur refuse l'accès à la prison. Elle parvient cependant à faire savoir qu'elle veut mourir avec son mari, qu'elle correspond avec lui tous les jours et a trouvé réconfort dans la religion.

Moins d'un mois avant l'exécution, le premier ministre de la province décreta qu'on adoptera dorénavant la coutume anglaise: le public et les journalistes ne seront plus admis aux pendaisons. Puis, le 21 mars 1928, sur huit colonnes à la une, *La Presse* annonce que le conseil des ministres a commué la sentence de mort de Doris Palmer en emprisonnement à vie. George McDonald n'aura pas cette chance, il montera d'un pas ferme sur l'échafaud de la prison de Valleyfield en implorant le secours de la mère de Dieu.

Le troisième membre du trio, Frank McMullen, alias George Vance, ne sera jamais pris. La jeune veuve croupira dix ans dans la prison ontarienne de Kingston avant d'être libérée puis déportée aux États-Unis. L'affaire passe inaperçue: en avril 1938, le nom de Doris Palmer ne dit plus rien à personne.

## Informations nationales

## Libre-échange: les concessions en matière de pétrole inquiètent des Mexicains

d'après Canadian Press  
MEXICO

Les concessions du gouvernement mexicain dans le domaine de l'énergie pour parvenir à un accord de libre-échange nord-américain pourraient mettre en péril la sécurité de millions de Mexicains, a soutenu hier une coalition opposée à l'accord.

«La production de produits pétrochimiques doit s'inscrire dans un plan de développement national», a déclaré Fabio Barbosa de l'Institut de recherche économique à l'Université de Mexico.

«Sans l'existence d'une planification globale, il y a un danger que ces produits pétrochimiques soient fabriqués sans aucun contrôle».

Fabio Barbosa, membre du Réseau d'action mexicaine sur le libre-échange, a présenté à la presse un exemplaire d'un chapitre de l'avant-projet d'accord portant sur l'énergie.

Tandis que les ministres du Commerce et les membres des équipes de négociation du Canada, des États-Unis et du Mexique étaient réunis sur deux étages du luxueux Stouffer Presidente Hotel à Mexico. Le réseau d'action a tenu une conférence de presse dans une chambre louée à 14 étages en-dessous.

Le document obtenu à la suite d'une fuite, qui est daté du 5 juillet lors de la réunion des négociateurs à Chantilly, en Virginie, indique que le Mexique est à la recherche de solutions innovatrices pour permettre aux Américains d'atteindre leur but qui est d'avoir accès à l'industrie du gaz et du pétrole au Mexique.

Pour contourner les restrictions actuellement en vigueur, la proposition du 5 juillet devait reclasser 15 des produits pétrochimiques pour les soustraire au contrôle prévu par la constitution, cela ouvrirait la voie aux investissements étrangers et privés.

Mais le réseau d'action, une coalition des groupes de l'environnement, des syndicats, des églises, des agriculteurs et des petites entreprises, craint qu'un afflux d'investissements étrangers réduirait les règlements et créerait dans tout le Mexique la situation des États frontaliers dans le domaine de l'emploi.



Le comité de négociations du Canada sur le libre-échange nord-américain participait hier à une sixième rencontre avec les représentants américains et mexicains à Mexico. En font partie: John Weeks, le ministre Michael Wilson, Robert Clark et Donald Campbell.

## Canadien Pacifique a construit la plus grosse usine canadienne de désencrage

Presse Canadienne

HULL

Produits forestiers Canadien Pacifique (PFPC) a décidé de relever le défi de la récupération en se lançant à fond de train dans la grande aventure du désencrage: elle a construit à Gatineau la plus grosse et la plus moderne usine de désencrage au Canada.

Son investissement de 100 millions lui permettra de produire annuellement 450 000 tonnes métriques de papier journal contenant 40 pour cent de fibres recyclées. Cela se traduit par le sauvetage annuel de quelque trois

millions d'arbres de la forêt outaouaise. L'usine entrera en fonction dans quelques semaines après une période de rodage.

«C'est un changement important pour l'usine de Gatineau, mais il s'agit d'un virage nécessaire et essentiel pour faire face aux exigences de nos clients et des normes technologiques», explique Gilles Dantigny, directeur des installations de PFPC à Gatineau.

Les 15 dernières années ont vu l'industrie des pâtes et papiers connaître de profondes transformations. Concurrence internationale féroce, deux récessions,

normes environnementales strictes, progrès technologiques poussés, popularité grandissante du papier recyclé, bref les papeteries ont été forcées de revoir complètement leurs opérations et leurs méthodes de travail.

L'industrie canadienne a réagi avec lenteur. En matière de recyclage, elle n'a entrepris la construction d'usines de désencrage qu'après l'adoption par des États américains de lois prévoyant l'utilisation par les journaux de papier contenant des fibres recyclées. Plutôt que d'aller au devant de la demande, elle a attendu d'y être poussée.

## Le Canada demande à la Corée du Sud de réduire la surpêche dans l'Atlantique

d'après AP et CP

MANILLE

La ministre des Affaires extérieures, Barbara McDougall, s'est entretenue hier avec son homologue sud-coréen, Lee Sang-ock, à Manille, aux Philippines, à qui elle a demandé que la Corée du Sud prenne d'autres mesures pour réduire la surpêche dans l'Atlantique nord, a précisé son porte-parole.

Au cours de sa rencontre avec M. Lee Sang-ock dans le cadre de la conférence des premiers ministres

de l'Association des pays de l'Asie du sud-est, Mme McDougall «a insisté auprès de son interlocuteur sur la gravité de la situation dans les pêches de l'Atlantique nord», a déclaré le porte-parole, Scott Mullin.

Mme McDougall a également expliqué au ministre sud-coréen le moratoire de deux ans imposé par le Canada sur la pêche à la morue et les conséquences sociales et économiques sur les pêcheurs de Terre-Neuve.

Le Canada souhaiterait que la Corée du Sud prenne de nouvelles mesures pour résoudre la question de la baisse des stocks de poisson dans le nord de l'Atlantique, a précisé Scott Mullin.

La Corée du Sud, qui a déjà re-

tiré trois de ses bateaux de pêche des eaux situées hors de la zone des 200 milles du Canada au large de Terre-Neuve, a promis d'envoyer un haut fonctionnaire à Ottawa et à St. John's pour examiner les données sur le poisson et discuter plus en détail de toute la question.

Ottawa a imposé un moratoire de deux ans sur la pêche à la morue, qui a entraîné la perte de 19 000 emplois dans l'industrie de la pêche et 19 000 licenciements prévus dans d'autres entreprises.

Le Canada a reproché à plusieurs reprises aux pays étrangers, principalement aux navires de la CEE, de faire de la surpêche à l'extérieur de la zone de 200 milles au large de Terre-Neuve.

## SEMAINE DU 26 JUILLET

27 juillet 1837

Année à Québec de la mort de Guillaume IV survenue le 22 juin. En vertu d'une loi adoptée en 1830, le Parlement n'est pas dissous.

28 juillet 1810

L'ancien député Jean-Thomas Taschereau est remis en liberté pour des raisons de santé. Il est resté prisonnier trois mois sans avoir subi de procès.

28 juillet 1858

Le gouvernement Macdonald-Cartier est renversé à l'occasion d'un vote concernant la capitale.

28 juillet 1948

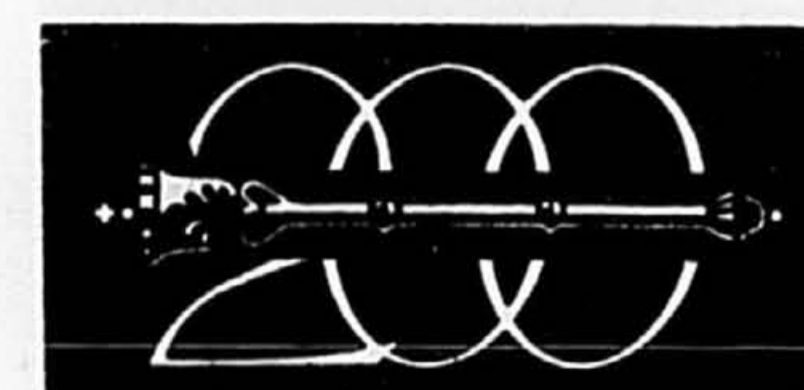
Élections générales. L'Union nationale conserve le pouvoir avec 82 députés contre 8 libéraux.

28 juillet 1967

Le député François Aquin décide de siéger désormais comme indépendant à la suite de la déclaration du Parti libéral sur la visite du général de Gaulle.

29 juillet 1858

John A. Macdonald annonce la démission de son cabinet.



## Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec

29 juillet 1882

Le premier ministre Joseph-Adolphe Chapleau et le ministre fédéral Joseph-Alfred Moussau échangent leurs postes.

29 juillet 1964

La Chambre vote l'expulsion pour trois ans du député Yves Gagnier, qui n'a pas pu prouver l'accusation de corruption portée contre le député René Hamel.

30 juillet 1865

Décès de sir Étienne-Paschal Taché, premier ministre et conseiller législatif.

31 juillet 1882

Assermentation du cabinet Mousseau.

1er août 1831

Le gouvernement acquiert le Palais épiscopal où siège le Parlement depuis 1792.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS. 285-7111

INTERURBAN SANS FRAIS 1-800-361-5013 ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant: 83648873

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1-800-563-8688.

CLUB Multi points

350 ANS



EN COLLABORATION AVEC

La Presse

MONTRÉAL fête

Renseignements: (514) 872-7292

26 JUILLET AU CALENDRIER AUJOURD'HUI

## arts et spectacles

L'International Benson &amp; Hedges inc. - Édition spéciale du 350°

France: La chanson française La Ronde, lac des dauphins - 22h00 (514) 522-1245

## Les voiliers de l'espace

Terre! Terre!

Planétarium Dow (français) 13h15, 15h45 et 20h30 (anglais) 14h30 et 19h15 (514) 872-4530 Jusqu'au 6 sept.

## Montréal, ville de cinéma

À Saint-Henri le Cinéma

d'Hubert Aquin - 20h35

Exposition: 12h à 22h

Cinéma québécois / Musée du cinéma (514) 842-9763

## Un rap hawoing han-han!

Parc Père-Marquette, rue Bellechasse

12h30 (514) 271-4867

## Place du 350°

## Semaine I.B.M.

Brunch musical avec JEU DE NOTES, piano et violon - 12h30

Les meilleurs moments de l'international de jonglerie - 14h00

MENGUME ILGA, folklore de la rivière Amour et de l'île Sakhaline (ex-URSS) et DEDE KORKUT (Azerbaïdjan) - 20h30

Metro Bern-UDAM (514) 872-7292

## LE GRAND JEU DE NUIT

Venez vivre l'histoire de Montréal, de 1642 à nos jours, dans la féerie d'un spectacle son et lumière. Des personnages géants, des éclairages somptueux, des projections sur les édifices, une trame sonore en double quadruphonie... Une fabuleuse réalisation du Théâtre Sans Fil.

Tous les soirs sauf les lundis. Sur la Place d'Armes - 21h30

Billets en vente au Réseau Admission (514) 522-1245, sur la Place d'Armes de 12h à 22h et au comptoir de la billetterie du Marché Bonsecours. Rens.: (514) 872-7292

## animation

Reconstitution des bouquinistes de Paris

Festival de poésie et de chanson présentée par Perrette Souplex

Vieux-Port, près du hangar 7 (514) 521-6055

Les Expos célèbrent les 350 ans de Montréal

Journée 1/2 prix - Expos vs L.A. Dodgers - 12h00

Stade olympique (métro Pie IX) (514) 253-3434

## Hôtels particuliers de McGill:

visite auto-guidée et exposition

Université McGill: Cartes-guide disponibles au Burnside Hall (Sherbrooke et McGill College) et au Marché Bonsecours (514) 388-4743 Jusqu'au 12 oct.

## L'autre Montréal

Visite du Montréal des Montréalais

Tous les dimanches - 10h00

Carré Saint-Louis / Saint-Denis (métro Sherbrooke) (514) 521-7802 - RSVP

## Visite à pied du Vieux-Montréal

Brochures disponibles au Marché Bonsecours (514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

## L'histoire du Sault-au-Récollet

Circuit patrimonial

Paroisse de l'ancienne Seigneurie Sault-au-Récollet - 14h00 (514) 322-2328

## Les dimanches animés du parc olympique

L'Olympisme - 10h00

Parc Olympique (métro Viau) (514) 252-3132

## Montréal vu par les enfants

Atelier vidéo

Inscriptions jusqu'au 31 juillet (514) 252-3024

## Parcours historique

Pointe-aux-Trembles

Départ: Vieux-Moulin P.A.T. (514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

## expositions

Les enfants de Montréal

L'histoire de l'enfance de 1642 à 1992

Maison du pressoir: 10865, rue du Pressoir (514) 280-6783 Jusqu'au 12 oct.

Fortin, le peintre de Montréal

Musée Marc-Aurèle Fortin (514) 845-6108 Jusqu'au 12 oct.

## D'hier à demain:

l'herbier de Marie-Victorin

au service de la science

Jardin botanique, salle Jacques-Rousseau (514) 872-1400 Jusqu'au 23 août

## Dentelles anciennes et contemporaines

L'art dentellier en Belgique

Musée des Arts décoratifs de Montréal (514) 259-2575 Jusqu'au 30 août

## Expotec / Imax

Vieux-Port, jettée King Edward (514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

## Histoire de jouets

Les aventures de Ludo - Vieux-Port (514) 523-2643 Jusqu'au 7 sept.

## Ile était une fois

Cégep Rosemont (514) 523-0188 Jusqu'au 7 sept.

## Images du futur

Cinéma par ordinateur, holographie, multi-médias

Vieux-Port de Montréal (514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

## Le dessin rebelle

Galerie d'art, centre Saidye Bronfman (514) 739-2301 Jusqu'au 20 août

## Mission Montréal

Musée David M. Stewart (île Sainte-Hélène) (514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

## Montréal 1942-1992

L'anarchie resplendissante de la peinture

Galerie de l'UDAM, Pav. Judith Jasmin (JR-120) (514) 987-8421 Jusqu'au 2 août

## Montréal, carrefour d'échange et de commerce

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie

Enfants moins de 12 ans: entrée gratuite

Animation culturelle tous les week-ends (514) 872-9150 Jusqu'au 12 oct.

## Montréal, terre d'asile

L'accueil des réfugiés à Montréal

Oratoire Saint-Joseph (514) 528-1959 Jusqu'au 31 juil.

## Montréal

Centre Strathearn (514) 872-9808 Jusqu'au 31 juil.

## Tur Malka: deux siècles d'histoire juive à Montréal

Bibliothèque Atwater (514) 931-7531 Jusqu'au 12 oct.

## ...ET BIEN D'AUTRES ENCORE! RENSEIGNEMENTS: (514) 872-7292

## Transit 92

Vieux-Port, Navire Fort Saint-Louis (514) 527-9221 Jusqu'au 12 oct.

## Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal

201, av. des Pins O. (514) 849-2919 Jusqu'au 12 oct.

## Nouveaux parcours de l'art canadien (1790-1960)

Musée des Beaux-Arts, Pav. Benajah Gibb (514) 285-1600 Jusqu'au 27 sept.

## Place aux Montréalais!

Centre d'histoire de Montréal (514) 872-3207 Jusqu'au 12 oct.

## Points de vue

Centre de la montagne, Parc du Mont-Royal (514) 844-4928 Jusqu'au 12 oct.

## Premier salon international de la sculpture extérieure de Montréal

Promenade du Vieux-Port et hangar 7 (514) 842-4300 Jusqu'au 7 sept.

## Regards sur un paysage industriel: Le Canal de Lachine

Centre Canadien d'Architecture (514) 839-7026 Jusqu'au 12 oct.

## Reliefs

Palais de la civilisation (514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

## Les 200 ans de l'église protestante à Montréal

Églises St-Jean / Erskine and American United (514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.

## Marché Bonsecours

350, rue St-Paul Est

Montréal, une histoire à suivre: une exposition exceptionnelle; l'histoire comme vous ne l'avez jamais vue.

Racines du futur, l'aventure des communications à Montréal: une présentation de Bell Canada, Northern Telecom, Recherches Bell Northern et Bell Cellulaire.

À mille lieux: des installations-vidéo.

Kahsvenhtha: une introduction à la culture amérindienne.

Omniscité: vidéo interactif

Exposition temporaire:

Les marchés publics à travers les âges de Montréal - 1642-1992 (514) 872-7292

Tous les jours, de 10h à 20h

## à ne pas manquer

Dimanche matin, Montréal m'attend

Des retrouvailles exceptionnelles où chacun des arrondissements de Montréal reçoit une région du Québec pour faire la fête avec elle et lui offrir l'amitié des Montréalais. Aujourd'hui, l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce célèbre ses retrouvailles avec la région de l'Estrie / Montérégie. Circuit découvertes, dîner champêtre avec menu très spécial à prix populaire, animation, musique et divertissements de toutes sortes: une belle journée en perspective!

Parc Mackenzie-King (Métro Côte Ste-Catherine) (514) 872-7292

Activité gratuite

Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel. Sujet à changements sans préavis.

Activité vedette

LES GRANDS PARTENAIRES

EN COLLABORATION AVEC

**Parc et rue SICARD**

**Quand la souffleuse passe à Viauville**

**DIANE ARCHAMBAULT-MALOUIN**  
collaboration spéciale

L'histoire de cette rue remonte à 1890, mais celle de son nom est toutefois beaucoup plus récente. Voyons voir.

Tout commence en fait en 1867 quand Charles-Théodore Viau ouvre sa biscuiterie Viau, qui devient l'une des plus réputées de tout l'Empire britannique. En

1890, l'industriel décide de lotir une partie de la terre qu'il possède dans la municipalité de Maisonneuve. Il ouvre alors cinq rues qu'il dénomme sur le mode numérique. La voie qui nous occupe prend ainsi le nom de «5<sup>e</sup> Avenue», tandis que les 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> Avenues s'éloignent parallèlement vers l'est.

En homme moderne, intéressé au progrès de l'urbanisme, Charles-Théodore Viau crée ainsi un petit village qui prend le nom de Viauville; il impose des normes pour la construction des habitations, en terme de matériaux et de distance à la voie publique. Mais Viauville, comme plusieurs autres municipalités de l'île, ne résiste pas à l'attraction de Montréal.

Adoptées par Montréal, ces voies changent de noms. Désormais, la 5<sup>e</sup> Avenue rappellera Arthur Sicard (1876-1946) un échevin de la municipalité de Maisonneuve, originaire de Saint-Léonard-de-Port-Maurice.

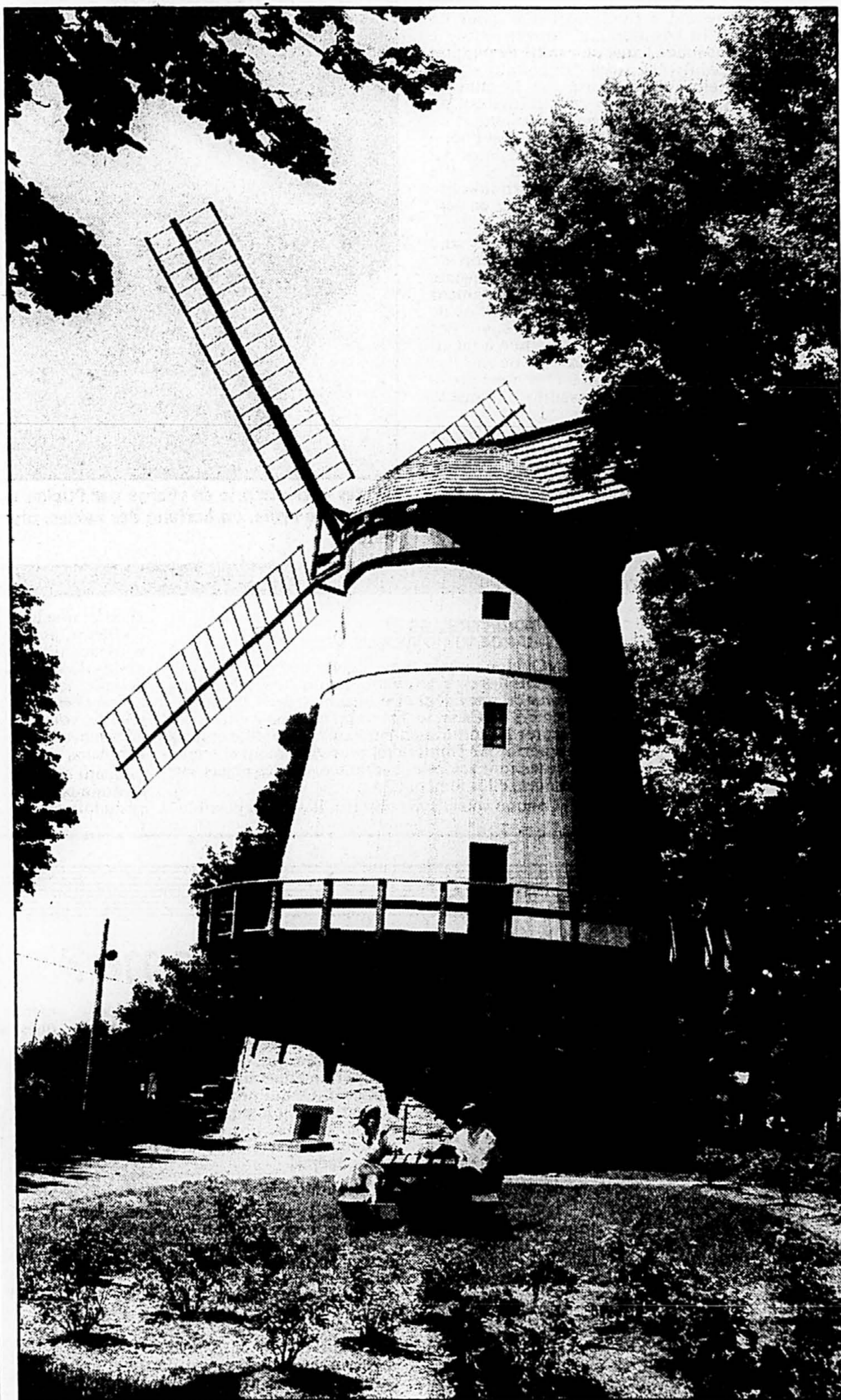
Le nom de Sicard est cependant célèbre pour un tout autre motif. Employé sur une ferme, le jeune homme a l'occasion d'observer le fonctionnement de la moissonneuse-batteuse. Est-ce l'astuce ou la paresse, dont on dit qu'elle est généralement mère de l'invention, qui le pousse? Voici qu'il décide de modifier la machine en lui ajoutant un ventilateur pour la rendre capable de «souffler la neige» au loin et débayer ainsi les routes. Le succès n'est pas immédiat, mais l'inventeur de 19 ans améliore son prototype et le dote d'un moteur plus puissant. Il crée ainsi la «souffleuse». Encore aujourd'hui, partout au Québec, le nom de Sicard identifie le chasse-neige qu'il a mis au point.

Si le rêve de Charles-Théodore Viau lui a échappé, celui d'Arthur Sicard lui a survécu. Mais l'un et l'autre sont honorés ensemble dans la toponymie depuis le 23 mai 1922, alors que le nom de Viau a remplacé la «1<sup>re</sup> Avenue» et celui de Sicard, la 5<sup>e</sup> Avenue. Quant à la terrasse Viau, elle est devenue, le 1<sup>er</sup> septembre 1982, le parc Sicard en hommage à notre inventeur.

Historienne de l'art et de l'architecture, détentrice d'une maîtrise en études des arts de l'UQAM, Diane Archambault-Malouin vient de compléter une recherche sur la toponymie montréalaise.

Sources: Archives de la Ville de Montréal; Georges-F. Seguin, *Bulletin no 7*, Montréal, Service d'urbanisme, 1971; Larousse, *Dictionnaire des canadianismes*.

**MONTREAL**



**MONTREAL AU QUOTIDIEN**

**Mieux vaut tard que jamais!**

Les Montréalais n'ont guère l'occasion d'examiner de près des moulins à vent car il n'en reste aucun sur leur territoire, exception faite évidemment du moulin qui se trouve à Pointe-aux-Trembles, une ville annexée par Montréal en 1981. Mais s'ils se rendent à LaSalle, ils pourront apprécier la qualité de la toute récente restauration du moulin Fleming, situé dans le parc Stinson, en bordure du boulevard LaSalle. Dans son édition du 17 mai 1987, La Presse regrettait que la Ville de LaSalle, qui célébrait alors son 75<sup>e</sup> anniversaire, n'ait pas jugé bon d'offrir la restauration complète du moulin Fleming en cadeau d'anniversaire aux citoyens de la ville. Il faut croire que ces écrits n'ont pas laissé les édiles municipaux indifférents puisqu'ils ont redonné des ailes à un moulin qui en avait tant besoin... La photo du collègue Michel Gravel devrait donner le goût aux lecteurs de cette page d'aller voir sur place un des rares moulins à vent de l'île de Montréal.



**ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉLAISE**

**C'est arrivé un 26 juillet**

**1651** — Quelques 200 Iroquois attaquent l'Hôtel-Dieu, défendu par Lambert Closse et une poignée de soldats. Denis Archambault, fils aîné de Jacques, meurt quand éclate le canon en fonte dont il a la responsabilité.

**1891** — Quelques 10 000 personnes assistent à un festival de vélocipèdes et d'acrobatie sur le mont Royal.



**LES MONTRÉLAIS D'AILLEURS**

**De Tétreaultville à Saint-Norbert**

Depuis quelques semaines, «les Montréalais se racontent» dans La Presse, mais aucun n'a encore vanté les mérites de Tétreaultville. Il y aura sans doute un malin pour ajouter... «et pour cause!»

C'est qu'en 1933, à l'angle des rues Sherbrooke et Desormeaux, il ne se trouvait qu'une maison et une station-service. Au-delà, vers l'Est, plus rien jusqu'à la carrière de Canada Cement et les pétrolières. Celles-ci nous gratifiaient de leurs odeurs d'oeufs pourris alors que celle-là nous bombardait de poussières de ciment.

Mais si nos poumons et notre sens olfactif en prenaient pour leur rhume, nous étions tout de même — étant nouvellement déracinés de la campagne — familiers des senteurs de fumiers... humain et autres!

Si vous ajoutez à tout ça le fait que la moitié des jeunes étaient sans emploi (pas d'assurance-chômage ni de B.S. non plus), vous comprendrez que ce bon vieux temps n'était pas toujours rose.

Néanmoins (il serait plus juste de dire nez en moins), soixante années s'étant écoulées depuis, c'est toujours avec nostalgie que mon esprit flotte vers ce passé car, comme l'a écrit Saint-Exupéry: «D'où suis-je? Je suis de mon enfance, je suis de mon enfance comme d'un pays.»

Roger BOURGAULT, Saint-Norbert

**RENSEIGNEMENTS: GUY PINARD, 285-7070**

**Deux «Indiens» à moustache**

Les légendes ont souvent la vie plus longue que l'histoire dite vraie. Plusieurs Européens croient encore que les Amérindiens portent continuellement une coiffure de plumes et qu'ils se promènent à demi-nus dans les forêts du Canada.

Au siècle dernier, il existait même des Écossais convaincus que «nos Indiens» portaient la moustache comme les Gaulois dans les livres d'Astérix. Il est vrai que, à cette époque, les militaires français étaient obligés d'arborer des moustaches et, ce, à partir de 1832. Car la barbe et son raffinement, la moustache, furent pendant longtemps, un signe de virilité. On pouvait lire dans les *Éléments de l'éducation*, un ouvrage anonyme publié en 1640: «J'ai bonne opinion d'un jeune gentilhomme curieux d'avoir une belle moustache; le temps qu'il passe à

l'ajuster et à la redresser n'est point du tout un temps perdu; plus il l'a regardée, plus son esprit doit s'être nourri d'intelligence, d'idées mâles et courageuses.»

Il n'en fallait pas plus pour que le sculpteur écossais, Sir John Steell, se convainque que les Amérindiens grands personnages de la virilité, portent tous la moustache.

En 1859, la Banque de Montréal, qui effectue d'importants travaux de réaménagement à son siège social de la rue Saint-Jacques, demande à Steell de sculpter l'oeuvre qui devra orner le fronton de l'édifice.

L'artiste, anobli par la reine Victoria, et nommé par elle «sculpteur de Sa Majesté en Écosse», se met alors à l'ouvrage. En 1867, un navire jette l'ancre dans le port de Montréal avec une précieuse cargaison: vingt lourdes caisses contenant chacune une pièce du bas-relief. On peut lire dans le quotidien montréalais *Le Pays*, du 16 juillet: «La Banque de Montréal a fait poser sur le frontispice de son splendide édifice un énorme mais magnifique



**HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER JACQUES LACOURSIERE**

collaboration spéciale

bas-relief qu'elle a fait sculpter en Écosse, et qui lui coûte environ 8000 \$. Ce bas-relief représente, au milieu, les armes de la banque avec la devise *Concordia Salus*, de chaque côté deux Indiens tenant l'un un arc et l'autre un tomahawk, et aux deux extrémités un marin et un colon, avec les signes de leur métier. On dit que les sculpteurs avaient fait aux deux indiens de coquettes moustaches qu'il a fallu enlever ici, pour ne pas nuire à la couleur locale.

Aucun sculpteur canadien

n'aurait songé à orner le visage d'un Amérindien de barbe ou de moustache. Celui qui a été engagé pour redonner aux personnages leur «couleur locale» a dû bien rire dans sa barbe. Il se rappelait peut-être d'un texte écrit dans les années 1620 par le frère récollet Gabriel Segar, au sujet des Hurons: «Il ne s'y voit non plus aucun rousseau, ni blond de cheveux, mais les ont tous noirs (excepté quelques-uns qui les ont châtaines) qu'ils nourrissent et souffrent seulement à la tête, et non en aucune autre partie du corps et en ôtent même tous la cause productive, ayant la barbe tellement en horreur, que pensant parfois nous faire injure, nous appelaient *Cascoinronte*, qui est à dire barbu, tu es un barbu. Aussi croient-ils qu'elle rend les personnes plus laides et amoindrit leur esprit». Pauvre Sir John Steell! Ses Indiens de légende ont perdu leurs moustaches au nom de la couleur locale et de la vérité!

Hélène-Andrée Bizier et Jacques Lacoursière sont deux des principaux spécialistes de l'histoire du Canada.



Comme on peut le constater, la correction n'a été que partielle et une ombre de moustache fait la lèvre supérieure plus lippue que la normale.

## À tire-d'aile...

# Le Québec est leader dans les soins prodigués aux rapaces blessés

PIERRE GINGRAS



■ L'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie fête ses cinq ans d'existence cette année. Elle a vu le jour en janvier 1987 et depuis ce moment, le groupe est devenu un des leaders en Amérique du Nord dans la récupération et les soins apportés aux rapaces blessés.

L'an dernier, on a traité pas moins de 350 rapaces. Pres de 300 d'entre eux étaient des oiseaux sauvages, dont 48 crécerelles d'Amérique, 39 grands-ducs, 37 harfangs des neiges et 36 buses à queue rousse.

Une enquête à laquelle ont participé 62 centres de traitement des oiseaux de proie au Canada et aux États-Unis indique que l'organisme québécois se situe au cinquième rang quant au nombre d'oiseaux traités par année. Il est aussi celui qui soigne le plus grand nombre d'espèces de rapaces, ce qui est attribuable à sa situation géographique. Les rapaces du sud font parfois des incursions en territoire québécois alors que les oiseaux de proie nordiques passent souvent l'hiver chez nous.

Il s'agit aussi de la seule organisation du genre à obtenir une collaboration aussi importante des agents de la conservation de la faune, du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Cinquante p. cent et parfois même jusqu'à 70 p. cent des oiseaux traités par les vétérinaires de l'Union ont été signalés ou rapportés à la clinique de Saint-Hyacinthe par des agents de la faune.

Les sociétés de protection d'animaux

de Montréal, Laval et la Montérégie ont aussi participé aux activités de l'organisme en fournissant 12 p. cent des oiseaux. L'Union profite aussi du soutien logistique de la compagnie aérienne Inter-Canadien qui transporte les oiseaux gratuitement quand cela est nécessaire.

L'an dernier, 271 rapaces vivants lui ont été confiés et près de la moitié d'entre eux ont finalement été relâchés en pleine santé dans leur milieu naturel.

L'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie est une organisation qui fonctionne grâce au concours de la Clinique des oiseaux de proie de la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe, du Centre de réhabilitation des oiseaux blessés de la Montérégie et du Centre des rapaces du collège MacDonald (Université McGill), à Sainte-Anne-de-Bellevue et du Jardin zoologique du Québec.

### Une vocation qui change

Mais le rôle de l'organisation a pris de l'ampleur depuis un an. En plus de soigner des oiseaux, on se promène maintenant dans les écoles pour expliquer l'importance des rapaces dans la nature et le travail des vétérinaires, tout en sensibilisant les étudiants à la protection des habitats.

La tournée a connu un tel succès que plusieurs écoles ont demandé aux animateurs de l'Union de revenir l'an prochain. Si bien qu'au cours de l'année scolaire qui vient, le service sera offert également aux écoles de la région de Montréal et de Laval.

C'est d'ailleurs pour tenir compte de cette nouvelle vocation éducative que l'organisme possèdera ses propres volières et que le public sera invité à visiter les lieux, comme cela se fait dans de nombreux «centres de rapaces» en

Amérique du Nord, explique le vétérinaire Guy Fitzgerald, président de l'Union.

«La clinique des oiseaux de proie à Saint-Hyacinthe fait partie intégrante de l'Université de Montréal. Il ne saurait être question d'y accueillir le public, d'autant plus qu'il s'agit d'un véritable hôpital, souligne-t-il. Comme les volières étaient un peu trop exigües pour permettre de loger tout notre petit monde, nous avons décidé de loger les oiseaux ailleurs pendant leur convalescence.»

Depuis janvier, une douzaine de projets ont été étudiés et l'équipe de M. Fitzgerald a finalement opté pour un terrain propice aux rapaces situé à Saint-Jude, à une quinzaine de minutes de Saint-Hyacinthe. Les oiseaux seront toutefois «hospitalisés» à la clinique universitaire. On y construira aussi un petit pavillon d'accueil permettant de recevoir le public, qui aura ainsi l'occasion d'observer plusieurs rapaces vivants. Le projet sera financé en partie par une campagne de souscription publique qui devrait commencer en septembre.

«Lors de notre tournée dans une quinzaine d'écoles de la région de Saint-Hyacinthe, nous avons constaté que les étudiants étaient non seulement très intéressés par le sujet, mais qu'ils voulaient voir de leurs propres yeux des rapaces. Ils nous ont demandé à maintes reprises s'il était possible de voir nos installations. La chose sera donc possible dans un proche avenir», indique le vétérinaire.

M. Fitzgerald soutient que le projet est viable et que le public devrait combler une partie de son budget d'opération, une contribution de 4\$ par personne étant exigée pour la visite guidée des lieux.



Un des patients pris en charge par l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie, un harfang des neiges, prend son envol après sa convalescence

## Le carnet d'observation

### DES OISEAUX SANS QUEUE

■ Pierrette Petit, de Laval, se demande quelle calamité a pu frapper les oiseaux de son patelin. Ces derniers mois, à trois reprises, elle a observé une tourterelle triste, un quiscal brun et un roselin familier qui n'avaient pas de queue. Si les oiseaux en question semblaient se débrouiller aisément sans leur appendice caudal, cette lectrice est intriguée par le phénomène et réclame des explications.

J'ai posé la question à des experts qui s'accordent à dire qu'il s'agit de trois cas fortuits. Il n'est pas impossible toutefois que vos oiseaux aient été victimes de certains braconniers qui capturent parfois des oiseaux avec de la colle pour les mettre en cage. Certains spécimens réussissent à se sauver du piège non sans y laisser quelques plumes. Rassurez-vous, il faut deux ou trois semaines pour que les plumes de la queue repoussent.

### LES TOURTERELLES ET LES BARDEAUX D'ASPHALTE

■ «Quelqu'un m'a fait observer que des tourterelles en grand nombre, une trentaine dans ce cas-ci, pouvaient être nuisibles, écrit Pierre Demers de Candiac. Est-ce qu'elles peuvent picorer les toitures en bardeaux d'asphalte et ainsi les perforer? J'aimerais savoir également si leurs fientes sont acides et endommagent les objets sur lesquels elles tombent?»

Comme vous l'avez observé, il est fort possible

en effet que les tourterelles, comme les pigeons d'ailleurs, puissent picorer les toitures en bardeaux d'asphalte pour ramasser quelques grains de sable afin de faciliter le travail de leur gésier et leur digestion. Il s'agit là d'ailleurs d'une adaptation très intéressante. Toutefois, n'ayez crainte, votre couverture n'est pas en danger et elles n'avalent pas tout le sable qui recouvre les bardeaux.

Quant à leur fientes, elles ne peuvent pas faire de dommages sérieux. Il n'y a que la «beauté» de votre toiture qui pourra en souffrir.

## Les petits compagnons

# Être malade comme un chien... ou comme un homme?



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

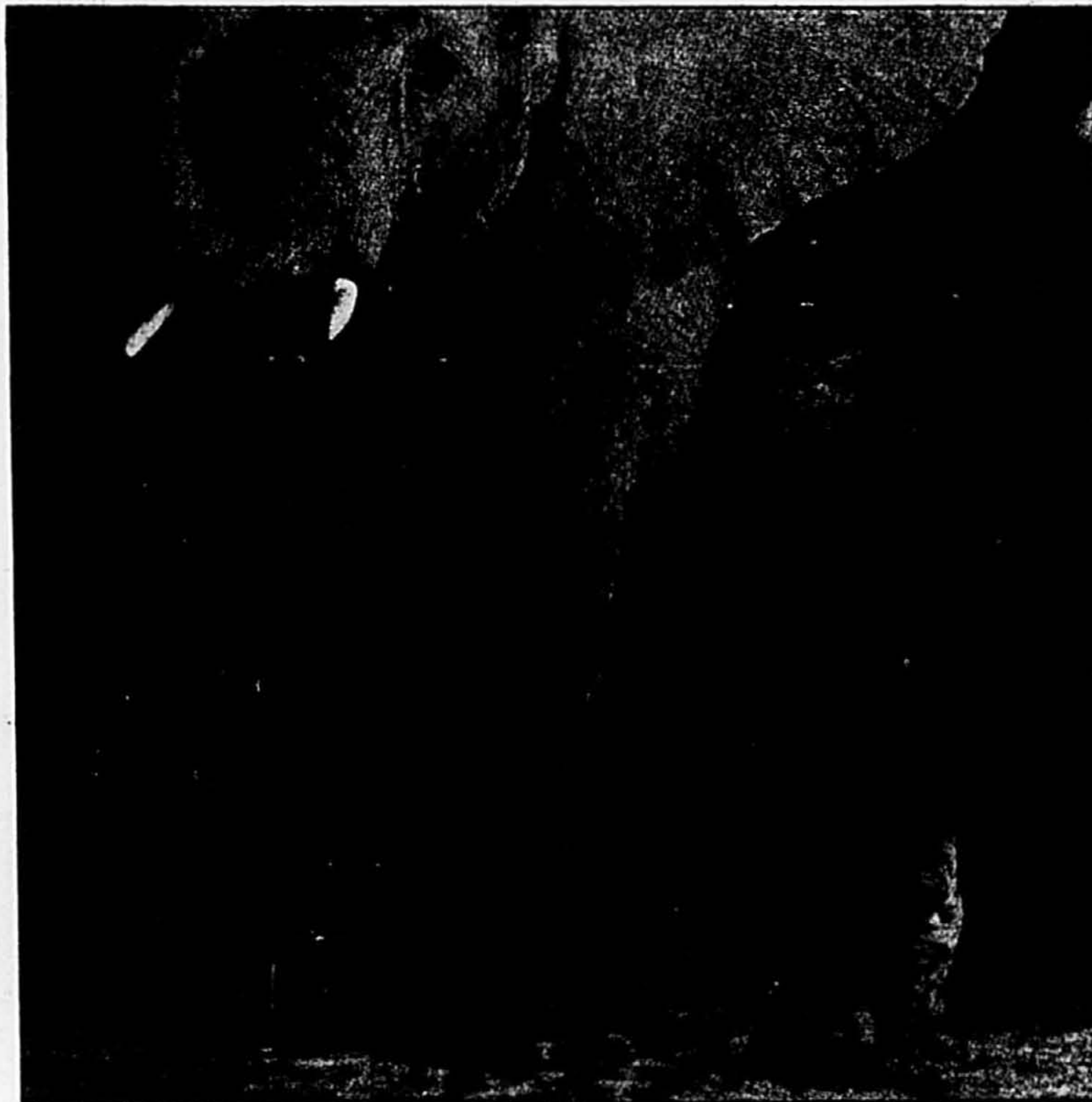
■ Comme n'importe quel phénomène de mode et de société, l'incidence des maladies animales évolue et change aussi de style au fil des ans. Ainsi donc, lorsqu'on voulait, jadis,

«noyer» son chien, on l'accusait tout bonnement de la rage, sa vache de la tuberculose et son cheval de la peste (équine).

Aujourd'hui, avec la systématisation de la vaccination, l'éradication des maladies contagieuses et les mesures d'hygiène généralisées, beaucoup de ces terribles maux (qui ravageaient les animaux des villes comme ceux des champs), ont, sinon totalement disparu, beaucoup perdu d'ampleur. Mais, en ce qui concerne nos chiens, quelles sont donc leurs bobos les plus fréquents aujourd'hui?

### Maladies mentales

Pour avoir un bilan exact de l'état sanitaire de la population canine canadienne, la compagnie Ralston Purina a effectué, en mai dernier, un vaste sondage. Histoire de savoir ce qui affecte le plus souvent nos chers pitous. Parmi les quelque 2000 vétérinaires canadiens qui travaillent activement dans les cliniques pour petits animaux, 416 d'entre eux reçurent donc un formulaire. À lire leurs réponses et remarques, les résultats sont d'une étonnante banalité. Ainsi donc, et fort curieusement, les tous chiens canadiens sont atteints, le plus souvent et dans leur grande majorité, de maladies bien ordinaires, voire très humaines même:



- 59 p. cent de nos chiens auraient des problèmes de peau;
- 49 p. cent d'obésité;
- 37 p. cent d'oreilles;
- 30 p. cent de dents.

Comme le vante cette annonce de la compagnie Kodak pour instruments de laboratoire, le vétérinaire est appelé à soigner des animaux petits et même très grands.

Les accidents (de travail?) et blessures ne représentent que 17 p. cent des consultations vétérinaires; les problèmes de parasites, 3 p. cent, et ceux de comportement (ou maladies mentales), 2 p. cent. Ce qui prouverait que mentalement, psychologiquement et contrairement à nous, nos chiens s'assument totalement et seraient plutôt bien équilibrés, merci!

### Rondouillards

Le profil sanitaire du pitou canadien moyen qui consulte son vétérinaire serait donc: un animal avec des problèmes de poil, obèse, et une fâcheuse tendance à se gratter les oreilles! L'obésité, qui est donc la caractéristique physique dominante d'un grand nombre de nos chiens (à l'image d'une bonne partie de la population nord-américaine d'ailleurs), est devenue un vrai fléau. Pour savoir si votre chien fait de l'embonpoint ou non, il vous suffit de passer la main sur sa cage thoracique. Si vous palpez ses côtes, son poids est normal. Si vous les distinguez peu ou pas, il est sûrement trop gros.

Autres symptômes associés à l'obésité: une respiration plus rapide et laborieuse (surtout pendant l'exercice); des difficultés à se lever et à se mettre en train; une colonne vertébrale affaissée; un estomac élargi... Enfin, la constipation et les vomissements sont souvent le lot des toutous rondouillards.

Il existe bien sûr différentes façons de lutter efficacement contre ce mal chronique: faire plus d'exercice, diminuer sa quantité de nourriture, supprimer en particulier les petits extras (petits bouts de fromage, de chocolat, de biscuits, et tutti quanti), et bien sûr des diètes beaucoup moins grasses, ou amaigrissantes comme le «R/D» (reduced diet) de la compagnie Hill's, le «Dog Chow» de Purina réduit en calories et les ali-

ments diététiques amaigrissants fabriqués par Waltham.

### Prédisposition raciale

Les problèmes d'oreilles sont, eux aussi, fréquents. Et causés, en bonne partie, par leur morphologie: les oreilles pendantes, en effet, ne laissent guère circuler l'air librement. Cela favorise le développement de nombreux germes (genre levures, champignons, bactéries...). La propreté du conduit auditif (à l'aide de nettoyeurs capables d'assécher l'oreille, surtout après la baignade) est fondamentale. Parmi les causes d'otites, le sondage révèle que dans 15 p. cent des cas, il s'agit d'infection, dans 9 p. cent de la négligence du propriétaire et dans 8 p. cent, d'une prédisposition raciale (oreilles longues et pendantes, style beagle, cocker, labrador, golden retriever...).

En ce qui concerne les maladies de peau, dans 41 p. cent des cas, il s'agit de causes allergiques (surtout l'été avec le cocktail gratouillant: plantes, plus chaleur, plus humidité et piqûres d'insectes), dans 17 p. cent des cas, d'une mauvaise alimentation (on recommandera pour les allergies alimentaires un régime mouton et riz, ou lapin et riz); dans 13 p. cent des cas, d'infections, et dans 10 p. cent, d'obésité.

Étonnant et vraiment spécifiquement canin, ce sondage sur les petites misères et gros bobos de nos toutous? En fait, lorsqu'on regarde objectivement autour de soi, le chien canadien, médicalement parlant, est à peu près à l'image de son maître: un tour de taille bedonnant, des problèmes cutanés qui ne sont pas rares (si l'on inclut les coups de soleil et les morsures de bibites l'été). Quant aux otites et autres bouchons de cire, qu'on ait deux ou quatre pattes, personne n'est à l'abri!

## Au coeur du Loch Ness

AP LONDRES

■ Des spécialistes qui vont sonder les profondeurs du Loch Ness ont affirmé ne pas y chercher un monstre mais le fond du lac. «Ce sera une investigation scientifique sérieuse et pas une chasse au monstre», a assuré David Hepple, conservateur de la collection de mollusques aux musées nationaux d'Écosse à Édimbourg.

En juillet, des chercheurs de l'Association biologique de l'eau douce et du Museum d'histoire naturelle de Londres, prélèveront des échantillons d'eau du lac et des sédiments avant d'explorer une fissure en forme de V dans le lit du lac.

Selon M. Hepple, l'eau est telle-

ment obscurcie par la boue qu'elle est trop sombre pour que l'on puisse voir au-delà de quelques centimètres de profondeur. Selon lui, «le Loch Ness est plus profond que la mer du Nord».

Les premières recherches pour le légendaire monstre du lac, surnommé «Nessie», remontent au VI<sup>e</sup> siècle. Les experts du Museum d'histoire naturelle se sont déclarés prêts à croire à l'existence du monstre si quelqu'un pouvait rapporter un morceau d'os ou de peau, ce qui ne s'est encore jamais produit.

«Toutefois, beaucoup croient très fortement à Nessie et c'est un étrange phénomène, en même temps qu'un atout très intéressant pour le tourisme écossais», explique M. Hepple.

Associated Press LOS ANGELES

■ La fameuse «pluie jaune», que le gouvernement américain avait pris, un temps, pour une arme bactériologique soviétique, n'est rien d'autre qu'une substance rejetée par les abeilles géantes d'Asie pour maintenir leur progéniture au frais, a révélé un chercheur canadien.

«Nous apportons une explication à un phénomène qui n'a jamais été expliqué de façon satisfaisante», déclare Peter G. Kevan, biologiste à l'Université de Guelph, en Ontario, et co-auteur de l'étude que publie la revue scientifique britannique Nature.

Selon cette étude, des milliers d'abeilles asiatiques, regroupées en essaims, lâchent des excréments pouvant atteindre 20 p. cent de leur poids au cours de «vols de défécation massive», afin de refroidir efficacement leurs oeufs et d'assurer à ces derniers une croissance normale.

«Ceci peut être expliqué par le fait qu'une température trop élevée mettrait en danger la vie des larves», précisent dans leur article Peter G. Kevan et Makhdzir Mardan, biologistes à l'Université de Malaisie.

Dans un discours datant de 1981 et un rapport de 1982, le secrétaire d'État américain d'alors, Alexander Haig, avait pourtant affirmé que cette «pluie jaune»

était une arme soviétique fabriquée à partir de toxines de champignons et qu'elle avait provoqué la mort de milliers de personnes au Cambodge, au Laos et en Afghanistan, au cours des années 1970.

### Dénégations

Cette thèse avait été rapidement battue en brèche par Matthew Meselson, biologiste de l'Université Harvard, qui soutenait déjà que les taches jaunes découvertes sur la végétation étaient bel et bien des excréments d'abeilles.

En 1987, M. Meselson avait publié, dans le magazine *Politique étrangère*, un article «disrédi-

tant définitivement» l'argument défendu par le général Haig.

En s'appuyant sur d'anciens documents confidentiels, cet article avait révélé qu'à la suite de leurs voyages en Asie, entre 1983 et 1985, les enquêteurs du département d'État et du Pentagone avaient conclu à l'inexactitude de la «théorie Haig». Ce qui n'avait toutefois pas empêché le porte-parole de la Maison-Blanche, Marlin Fitzwater, de répondre qu'il n'y avait aucune raison de mettre en doute les affirmations de l'ancien secrétaire d'État.

De l'avis de M. Kevan, le gouvernement américain a commis là une «erreur des plus embarrassantes», mais «on peut comprendre qu'il préfère ne pas reculer».

## La pluie jaune des «communistes»: du simple caca d'abeille